

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

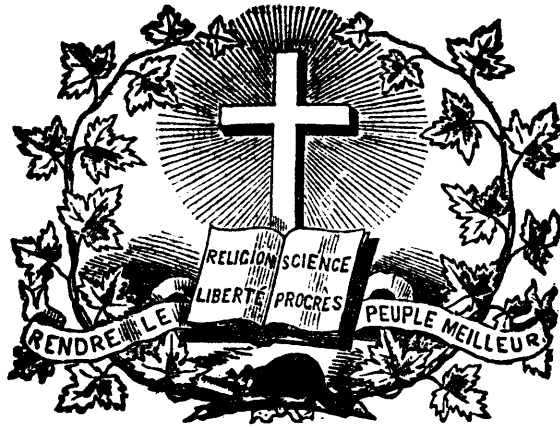
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Mai, 1858.

No. 5.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Le veau et la locomotive, fable inédite, par M. A. de Puiusque.—Le géant, traduit de l'anglais de Charles McKay, par J. Lenoir.—L'enfant des champs élysées, par Mme Desbordes Valmore, (suite et fin.)—EDUCATION.—Pédagogie : De l'emploi du temps dans les écoles, (suite) par J. J. Rapet.—Anecdotes : Je n'ai pas pu, il chantait si bien!—Les cigognes.—Influence d'un journal.—Pensées diverses sur l'éducation.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Les deux charrues, par Mme A. Joliveau.—A l'étude, par E. Boulogne.—Sujet de composition : Voyage dans un désert de l'Amérique, par Châteaubriand.—EXERCICES DE GRAMMAIRE.—AVIS OFFICIELS.—Nominations.—Ecole normale Laval.—Conseillers d'écoles.—Dons offerts au département de l'instruction publique.—Bibliothèque du département.—Instituteurs disponibles.—Avis aux directeurs des maisons d'éducation.—EDITORIAL.—Subvention aux institutions d'éducation.—Instituteurs qui ont suivi les cours des écoles normales.—Cours publics.—Ecole normale Laval.—Architecture des écoles, (suite et fin).—Cinquième conférence des instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier.—Rapport du surintendant de l'instruction publique pour l'année 1856. (suite).—Rapport du surintendant des écoles communes de la Pensylvanie.—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, Londres, New York, Toronto, Québec, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—Bulletin des arts et des beaux-arts.—ANNONCES.—GRAVURES : Vue et plans d'une école primaire supérieure.—Vue et plans de l'école de SImcoe (Haut-Canada).

Veuille prêter l'oreille à ses discours ;
Il ignorait que les fuyards sont sourds,
Et que la peur rend légers les plus lourds.

" Quel stupide troupeau, dit-il, mouton, arrête !
Arrête, cher agneau, de grâce, et réponds-moi !
Peux-tu donc redouter un animal sans tête
Qui s'échappe en criant et tremble plus que toi ?
Eh bien ! qu'il reparaisse, et j'irai face à face
Lui demander son nom, son pré natal, sa race ;
Je veux l'examiner du haut jusques en bas ;
Je saurai ce qu'il est, et toi, ce qu'il n'est pas."

Une pauvre brebis, bien vieille et bien chétive,
Qui suivait en boitant la troupe fugitive,
S'arrêta pour souffler non loin de l'orateur,
Et voyant son courroux, lui dit avec douceur :

" Vraiment, monsieur le veau,
Votre large cerveau
N'est déjà que science ;
Le mien est si petit
Qu'un peu d'expérience
Tout entier le remplit ;
Mais vouloir tout connaître
Quand on mange du foin,
A quoi bon ? mieux vaut paître,
Et j'y mets tout mon soin.
La nature, je le suppose,
Ne me fit pas pour autre chose,
Car je m'en acquitte assez bien,
Et, du reste, je ne sais rien."

Vain conseil ! l'entêté pour unique réponse,
Dès qu'un nouveau convoi dans le lointain s'annonce,
Va tout droit se planter sur le chemin ferré,
Avec ses deux gros yeux et son air égaré.
Le bruit redouble, éclate, et la locomotive,
Apparaissant soudain, comme une trombe arrive ;
L'intervalle est franchi, l'obstacle fondroyé,
Et sur les rails sanglants on trouve un corps broyé,
Triste amas de chair aplatie,
Très peu digne d'être rôtie ;
L'imprudent et malheureux veau
Ava't perdu jusqu'à sa peau.
Aussi, pourquoi sonder les secrets de son maître ?
Il était curieux sans avoir droit de l'être.

Que de veaux à deux pieds, que d'innocents esprits
Au même trébuchet, par vanité, sont pris !
On s'en moque à bon droit, mais de l'intelligence
Sait-on juger l'audace avec plus d'indulgence ?
Tout dépend du succès, et, comme en mer, souvent
Le succès dépend moins du savoir que du vent ;
Pionniers, éclaireurs, élite de l'armée,
Qui cherche le progrès plus que la renommée,

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE VEAU ET LA LOCOMOTIVE.

FABLE.

Sevré depuis trois mois, un veau voulait apprendre
Le pourquoi du pourquoi de tout ce qu'il voyait ;
Notez que ce grand corps avait l'esprit fort tendre :
Autant il apprenait autant il oubliait ;
Mais il tranchait sur tout, c'était là sa marotte ;
Sa mère avait beau dire, il la traitait de sottie,
Et ses oncles, les bœufs, ridicules vieillards,
Du siècle, selon lui, n'étaient que les trainards.

Un jour, par un tems calme, il entend un tonnerre
Qui ne vient pas du ciel et dont les roulements,
En s'approchant de lui, font tressaillir la terre
Jusqu'en ses fondements.
L'épouvante est partout, et pour courir plus vite,
Renversant les bergers et les chiens avec eux,
Le tronpeau, loin du parc, bondit, so précipite
Sans détourner les yeux.
Semblable au tourbillon qui précède l'orage,
Sur des sillons de fer un monstre en feu paraît,
Siffle comme un reptile et passe comme un trait.
Le veau s'étonne
Et questionne
Sans que personne.

Combien dorment obscurs aux fossés des chemins
Que leur courage ouvrit au troupeau des humains !
A chaque nouveau pas il faut une hécatombe ;
Grand homme qui survit, pauvre homme qui succombe :

ADOLPHE DE PUIBISQUE. (1)

Paris, 1858.

LE GEANT.

Traduit de l'anglais de Charles Mackay.

Il vint un géant à ma porte,
Un géant terrible et hautain ;
Son pied était lourd ; sa main forte
Tordait les arbres du chemin.
Le colosse en vain me menaçait :
Bannissant mon premier émoi,
J'osai le regarder en face,
Et lui dis : " Que veux-tu de moi ? "

Le monstre, devenu pygmée,
A ces accents, trembé à son tour ;
Puis, son corps se change en fumée
Ondulant par le vent du jour.
Sa rouge prunelle est éteinte ;
Sa voix ne s'entend qu'à demi.
" Où, dis-je, en voyant tant de crainte,
" Où donc est ce fier ennemi ? "

Rien ne resta du géant sombre,
Qui semblait demander merci ;
Pas un point du ciel de son ombre
Ne fut un instant obscurci.
Ainsi s'éroulent les fantômes
Qui, souvent, arrêtent nos pas ;
Un souffle les brise en atomes ;
Narguons-les : ils n'existent pas.

J. LENOIR.

Montréal, mai 1858.

L'Enfant des Champs-Élysées.

(Suite et Fin.)

Après une de ces courses vides qui la forçaient, durant quelques instants, à un mauvais sommeil, ayant entendu le pas égal et triste de Zolg, elle releva la tête comme sortant d'une léthargie. " Mon pauvre Zolg ! vous ne le chercherez plus, ni avec moi, ni sans moi. Pourquoi ne me dites-vous pas que c'est mal de tuer ainsi ceux qu'on aime au service de sa douleur ? Eh bien ! moi, je viens de me le dire ; oui : c'est mal, oui, c'est indigne, et je ne veux pas, je ne veux plus me révolter ainsi contre la volonté de Dieu. Mon cœur, ou ma conscience vient de m'en faire un reproche sévère. Vous m'avez trop aidée dans cette poursuite dévorante. Si vous ne vous arrêtez pas, vous mourrez, Zolg ! et j'aurai mérité de ne pas retrouver Michel, ni un serviteur comme vous. Alors je n'aurai plus personne pour le pleurer avec moi ; car vous l'avez beaucoup soigné, vous, merci, bon Zolg ! vous avez beaucoup aimé, beaucoup pleuré, mon pauvre petit Michel.

— Pas plus que mademoiselle Rosa, madame, répondit timidement le vieux serviteur.

Il se fit un silence durant lequel madame de Senne cacha son front sous son mouchoir. C'était un de ces silences que Dieu seul entend pour y verser son esprit et sa lumière, car la mère en deuil de son dernier né n'exhala que par ces douces paroles le triste tumulte de ses peines :

" Vous êtes un si honnête homme, Zolg, et vous avez si bien rempli votre devoir, que vous me donnez une grande leçon pour remplir les miens. Passerai tous les jours aux legons de ma chère Rosa ; je ne la confierai jamais à une maison étrangère. Non, il ne faut pas qu'une mère s'éloigne un seul jour de son enfant. Allons ! poursuivit-elle en se levant, conservez vos forces afin de veiller sur elle et sur moi. Je serai la servante de ma fille et du Seigneur qui m'honore d'une immense infortune : elle vaut bien le bonheur de ce qui m'entoure."

(1) Nous pouvons annoncer à nos lecteurs ce qu'ils considéreront sans doute comme une bonne fortune, la publication prochaine de plusieurs poésies inédites, portant la même signature. M. de Puibusque n'a pas plus publié le Canada qu'il n'est oublié des Canadiens.

Zolg salua comme involontairement sa maîtresse, bien qu'il restât devant elle, car elle lui paraissait en ce moment plus grande qu'à l'ordinaire. Tout alla de part et d'autre comme elle l'avait souhaité. Rosa fit des progrès immenses sous les yeux de sa mère, qui, pour l'en récompenser, l'embrassait avec la plus tendre effusion, sans larmes ; et Rosa, qui priait toujours, disait : " Mon Dieu ! se pourrait-il que vous m'accordiez bientôt le soulagement de voir ma mère consolée ? " Rosa était si jeune qu'elle croyait qu'une mère peut être consolée !

On avait prêché dans l'église voisine, où Zolg, sur ses épaules, allumait tous les jours un cierge qu'il regardait brûler jusqu'à la dernière lueur. C'était sa manière de demander Michel à Dieu, à la Vierge, à tous les saints. Ce jour-là, l'église était envahie ; chacun avait peine à se faire passage, car on pousse impitoyablement dans les églises, ce qui étonnait toujours le vieux Zolg, qui se soulevait la plus près de Dieu qu'il pouvait.

Il eut quelque peine à sortir, étouffant presque et se laissant aller au flot qui se pressait vers le portail, ne perdant de vue ni la foule ni le cierge, qui cessa de brûler à la fin.

" Qu'avez-vous donc là ? lui demanda la vieille Marguerite en le voyant rentrer. On dirait que votre habit est déchiré.

— Il se pourrait, dit Zolg avec un grand sang-froid. Ils se heurtent dans la maison de Dieu comme les âmes dans le purgatoire... mais où donc suis-je déchiré ?

Marguerite, qui avait de mauvais yeux, s'aperçut alors que ce qu'elle prenait pour un lambeau de l'habit de Zolg était un lambeau de papier pendillant, fixé au drap par une épingle.

Leur surprise fut grande lorsque après avoir détaché ce papier, grossièrement cacheté avec de la mie de pain, ils parvinrent à lire, en s'aidant l'un l'autre, cette singulière adresse :

A Adam quia cate chece.

Zolg et Marguerite, n'étant pas d'ailleurs très-scandalisés de l'orthographe, finirent par deviner que celle-ci disait clairement :

A la dame qui a quatre chèvres.

Ils se regardèrent émerveillés, puis conclurent discrètement à ne pas rompre l'épais cachet, mais à porter en toute hâte l'étrange missive à leur maîtresse. D'abord, madame de Senne ne sut ce que signifiait l'air ému de Zolg ni l'intérêt qu'il semblait prendre à cet affreux chiffon.

" Mon Dieu ! madame, lui dit-il, lisez ; car il est écrit là-dessus : A la dame qui a quatre chèvres. " Et madame de Senne, se faisant promptement gagner par le battent de cœur de Zolg, ouvrit la lettre en tremblant comme une feuille. Ayant parcouru et compris, par miracle peut-être, les lignes qu'on va lire, un grand cri partit de son âme, et ses yeux se fermèrent. Elle venait d'entrevoir le doigt de Dieu dans ces paroles qui ne lui semblaient appartenir à aucune langue.

" *Leipeli ne pu mor soie tran qil. Ont luis fepu Mal. gempitche ce tou se quege peu dir. quonssol e rou.* "

Il fut reconnu par tous ceux qui s'appliquèrent à déchiffrer cette espèce d'hieroglyphe que madame de Senne avait exactement lu :

" Le petit n'est pas mort ; soyez tranquille, on ne lui fait pas de mal, je l'empêche. C'est tout ce que peut dire. Consolée-vous."

Ce rayon, dans une si longue nuit, ranima la foi passionnée de la mère. Elle sentit en elle comme si la main vivante de son enfant l'avait touchée. Il coula de l'espoir parmi les sanglots qui l'étouffaient : c'était assez pour ne pas mourir. Enfin ce grand mystère lui parut moins funèbre, et, durant quelques jours, il fut plus supportable : la vie était au fond, la vie de son enfant ! Sa détresse, à elle, son innocence, à lui, avaient donc apitoyé quelqu'un qui l'approchait ; une femme, une mère peut-être ! " Tenez, mon Dieu, s'écria-t-elle en élevant ce papier devant Dieu, mon Dieu, lisez ! faites que ceci soit vrai ; faites que la main qui m'a pris mon enfant le sauve de la mort, et prenez mon cœur tel qu'il est en ce moment. Oh ! regardez-y, mon Dieu ; dans ses trames inouïes, dans ses larmes de sang, partout, partout, il y a pardon ? "

Le plus grand secret fut gardé sur cette lettre, car elle parut être comme un fil précieux qui pouvait guider jusqu'au labyrinthe où Michel était enfermé.

Rosa ne parlait jamais de son frère ; il n'y avait que son silence qui attestait le souvenir qu'elle en gardait. Passait-elle devant les chèvres qui ne sortaient plus, un frisson la parcourait, tandis qu'elle les regardait d'un air effaré qui faisait mal à voir. Une fois, en revenant de sa course journalière avec Zolg, elle trouva devant leur porte un rassemblement d'écoliers, qui sa présence fit faire instantanément. Ils la laissèrent passer tristes et sérieux, tenant leurs

enquêtes à la main. De temps à autre, ils venaient ainsi demander quelques nouvelles du pauvre perdu.

En les reconnaissant, Rosa devint d'une pâleur effrayante ; ses lèvres s'aminèrent, et son nez, plus blanc que le marbre, s'effaça comme dans la mort. Zolg, attentif, la couvrit du petit manteau qu'il portait par précaution sur son bras.

Arrivée au milieu de l'enclos, elle tourna brusquement ses grands yeux noirs sur Zolg, et attendit d'une voix étranglée :

— Faut-il que tu sois bon, d'avoir encore soin de moi !

— Si je pouvais l'être assez pour que Dieu vous rende heureuse !

— Va leur dire que non, » répliqua-t-elle en désignant les colliers rangés en dehors du seuil et les saluant faiblement de la main. Puis elle s'enfuit sous un rideau de sa chambre.

Quand elle eut échauffé son mouchoir de son haleine pour sécher ses yeux avant de paraître devant sa mère, elle arriva furtivement derrière elle, puis s'arrêta craintive, car la présumptueuse Rosa était bien changée. Madame de Senne se croyant seule, relisait attentivement le lambeau du papier mystérieux où elle espérait toujours deviner quelque mot mal compris, quelque indice caché dans le sens de ces paroles vulgaires, enfin elle cherchait Michel.

Il y avait juste un an d'écoulé sur l'événement qui lui paraissait toujours être arrivé la veille. Assise devant une armoire ouverte, elle reniait d'en retirer les vêtements du cher petit absent qui regardait sur tout elle-même, et baisait ses habits qui représentaient sa forme, sa grâce et sa voix, elle s'abreuvait de cette joie terrible qui brise et qui tue, que la Vierge a dû sentir pour devenir à jamais charitable aux femmes qui lui redemandent leurs enfants perdus.

Il s'éleva un grand trouble dans l'âme de Rosa. Ce transport d'une tendresse comme divine, accordée au simulacre de Michel, lui révéla tant de choses à la fois, tant de générosité, de souffrance, d'amour contraint chez sa malheureuse mère, que la jeune fille se saisit de tous les vêtements de son frère pour s'en couvrir, et que se jetant sur les genoux de sa mère surprise, elle lui cria : « Maman, embrasse-les sur moi comme tu les embrassais, je t'en prie ! » Une telle mère pouvait-elle ne pas comprendre une telle fille ? Nulle parole n'avait répondu à Rosa ; Rosa se sentit seulement étreinte au cœur qui se rouvrait tout grand pour elle, et couverte de larmes brûlantes, trop longtemps contenues entre elles deux.

Ce fut un moment d'intelligence éternelle. Le beau visage enflammé de cette jeune fille redevenue un moment heureuse parut à sa mère une brillante prophétie ; elle osa la contempler à plein cœur et se rassasia de consolation. Rosa, d'un air tendre et réfléchi, lui dit :

— Pourquoi me cachais-tu que tu pleurais toujours ?

— Parce que je voulais te laisser grandir sans t'étouffer, ma chère fille. La douleur de tous les jours n'est pas de ton âge.

— Oh ! j'ai ton âge, maman, puisque j'ai Fâge où l'on souffre. Et j'ai souffert, va. Tous mes jours depuis ce soir-là, je les ai bien soufferts ! Laisse-moi te le dire pendant que je l'ose. Une fois que je rentrais, que j'étais lasse, que j'avais faim, et que tu t'us contenté de voir que j'avais faim, et que ta bonté, comme pour lui, me choisit de ce que j'aimais, je me jetai sur ces choses avec tout mon appétit réveillé. Puis, je ne sais quoi, comme un couteau, me traversa l'estomac. Devine... c'était de manger seule ces fruits et ces gâteaux que tu me donnais ; et je les trempai de larmes, et j'eus honte, et je courus donner tout à nos chèvres, à sa Nanine. Depuis ce temps-là je n'aime plus à manger.

— Et voilà donc pourquoi tu a pris les gâteaux en aversion ?

— Oui ; j'ai bien souvent prié mon ange gardien de porter à mon frère toutes ces choses dont je n'étais plus digne.

— Assez, mon enfant, interrompit la mère, dont le courage commençait à faiblir.

— Non, poursuivait passionnément Rosa, il faut que tu me pardones pour toujours. Comment te ferus-tu, si tu ne savais pas que j'ai souffert autant que toi ? Demande à Zolg, il connaît tous mes chagrins, lui : te voyant si pâle, si changée, ma mère, toi si douce, mais si muette avec moi, je lui confiai un jour que je voulais aller me perdre aussi, afin d'être pardonnée et... regrettée autant que mon frère.

Madame de Senne tressaillit et saisit sa fille par le corps.

— Oh ! vois-tu, poursuivait Rosa, je ne savais pas alors penser tout ce que je pense à présent ; pourtant je ne voulais rien faire sans le conseil de Zolg ; Zolg fut très-étonné. Il me répondit : « Mademoiselle, s'il en arrivait ainsi, votre mère mourrait tout à fait. » Et cela fit que je restai pour tâcher de te faire vivre.

Madame de Senne comba la tête devant toutes ces leçons du malheur. Elle sentit que Rosa pouvait déjà savoir et garder un secret parce qu'elle avait beaucoup réfléchi ; elle partagea donc avec elle celui de la lettre.

Rosa, d'abord ivre d'espoir, écouta cette confidence en riant convulsivement ; puis après avoir épilé cette lettre avec la plus grande

attention : « Pourvu, dit-elle en joignant les mains avec force, pourvu qu'il se ressouvienne de sa prière et qu'il la récite le matin et le soir ; oh ! la sainte Vierge n'y pourra résister, ma mère !

— Mon enfant, je t'aime... et je vous donne à tous deux mon égale bénédiction, » dit la mère.

Tel fut le résumé de cet inoubliable entretien.

Madame de Senne s'établit plus fervente que jamais dans son patient supplice. On comprend ainsi les martyrs lapidés recevant tout à coup le bienfait d'un peu d'eau fraîche pour laver leurs plaies vives. Plus elle avait souffert, plus la foi s'affermissait dans son esprit. Si ses pensées n'étaient pas moins amères, on pouvait dire qu'elles étaient moins bouillantes, et comme on les ressent dans la pieuse gravité d'une église. Se ressouvant que tous les bonheurs étaient comme des volées d'oiseaux, elle entra dans la conviction que rien dans cette vie, tel solitaire, tel dépoignée qu'elle soit, n'est inutile devant l'appréciation de Dieu. Elle alla jusqu'à s'avouer qu'une douleur sans mesure n'est rien au fond d'elle-même, puisqu'elle peut cesser avec la mort ; mais que ce qui en reste d'impérissable, c'est le respect, c'est l'acquiescement avec lesquels on l'a subie. Ses larmes coulaient dans la soumission, et celles-là comptent seules, car elles ne coulent pas sur le sable aride de la révolte ; elles s'épanchent sur le sein de quelque ange attentif qui les garde pour en désaltérer un jour l'âme même d'où elles ont coulé. Elle continua de se maintenir debout pour marcher dans les ronces. Elle releva son front qui, si jeune encore, se courvait déjà de cheveux blancs. Elle loua Dieu qui lui laissait la vie pour accomplir sa tâche. Et quelle tâche ! Celle de pardonner à une coupable telle que Rosa ! Quel devoir ! Celui de conserver un pareil amour pour élever Michel, s'il vivait ; un pareil amour pour le pleurer, s'il ne vivait plus.

La mère et la fille se tiennent donc près l'une de l'autre, comme deux prières vivantes que le silence et l'abandon ne décourageaient pas.

Il est presque inutile d'appuyer sur un fait dont nous venons de lire la preuve : c'est que la turbulence de Rosa se trouvait subjuguée par un repentir si vrai, qu'il était devenu de la raison. Cette raison douloureuse avait été greffée, pour ainsi dire, sur un cœur plein d'énergie, palpitant de l'instinct hâtif de la domination. L'énergie seule lui restait pour aimer et soutenir dans ce cœur l'inébranlable volonté d'obéir. Elle ne croyait plus en elle, mais dans les autres. Elle marchait devant eux par la peur de s'égarer encore ; par la défiance de s'obéir à elle-même, qui n'avait pas su se commander. Ses yeux ne lui servaient plus qu'à regarder ; mais, quand à juger, discerner et choisir, ceux de sa mère en étaient la vraie lumière ; elle n'y voyait plus que par eux.

En ce moment, tous les jardins étaient en fleurs, les chemins verts ; puis les jours se levaient et se couchaient, changeant la teinte des arbres, des rues et du ciel, et rien ne changeait dans la dévorante immobilité de l'absence de Michel.

C'est au milieu de ces bienfaits et de ces tristesses qu'elles se préparèrent au petit voyage qui conduisait annuellement cette veuve par delà Vincennes. Elle allait y régler elle-même avec des fermiers les produits de la culture des terres qui faisaient tout son patrimoine et celui de ses enfants. Ce départ rappelait au vif la disparition de Michel. Suivant sa mère, s'éloigner de Paris, c'était quitter le poste où son cœur était enchaîné... pauvre sentinelle ! Mais jamais le mot, *il le fait*, n'avait trouvé de résistance chez cette femme selon Dieu. Elle partit, et Rosa se laissa doucement emporter sous son adorable surveillance.

On ne pouvait passer librement depuis le boulevard de la Bastille jusqu'à la barrière du Trône. Un grand encombrement de voitures et le conflit de troupes, arrivant par la même porte, ne permettaient pas même aux piétons de traverser les obstacles qui, de minute en minute, obstruaient le chemin. La chaleur était excessive ; des flots de soleil tombaient sur des flots de promeneurs, de curieux, de gens affairés, se croisant en sens et en intérêts divers. Le simple carrosse de louage qui conduisait madame de Senne et Rosa fut forcé de s'aligner à la bordure de ce boulevard populeux, et bientôt comme toutes celles qui ne pouvaient avancer, elle servit de point de mire aux marchandes de fruits et de fleurs qui se pressèrent autour de la portière. Madame de Senne, usant patout du droit de faire un peu de bien, couvrit les genoux de Rosa de toutes les offrandes fraîches ou fanées qu'on venait lui présenter ; Rosa passa dans son bras plusieurs couronnes de bluets dans l'intention de les attacher à la première chapelle qu'elle verrait sur le chemin. La figure noble et pâle de sa mère apparaissant sous le store vert à demi tiré, fit accourir un gros petit Savoyard, qui s'efforça de suspendre sa marlotte pelée à la hauteur de la glace ; après quoi, comme les autres et la main pleine, il s'en alla reprendre à l'ombre son siège, c'est-à-dire la dalle qu'assouplissait un tapage de poussière en guise de coussin.

Malgré l'éblouissement occasionné par les rayons ardents du jour que la jeune fille bravait sans efforts, les deux voyageuses suivirent vaguement du regard le joyeux garçon qui faisait tournoyer sa marmotte en l'air, lorsque Rosa, posant tout à coup sa main sur le bras de sa mère, la surprit par l'étrange expression de ses yeux.

— Quoi donc, Rosa, quoi donc ?

— Rien, répondit Rosa d'une voix brève, rien du tout... Le soleil m'éblouit ; mais ce Savoyard, le vois-tu ?

Madame de Senne le voyait. D'un air gaiement intrépide, posant de droite et de gauche, marmotte en tête, il se faisait une route jus-qu'à la voiture, et guidait vers elle un petit camarade pour l'associer à sa loau- fortune.

Il y avait en effet quelque chose de singulier dans l'aspect de l'enfant qui s'avavançait alors sur ses jambes chancelantes.

Madame de Senne, dont les élancements de cœur avaient été tant de milliers de fois refroidés, recona tristement la tête ; mais encore ne pouvait-elle s'empêcher d'observer fixement cette petite ombre qui traversait le soleil et se laissait comme traîner vers sa pitié. Par un mouvement aussi prompt qu'impossible à réprimer, la poignée de cuivre céda sous la pression violente de ses deux mains, et la portière s'ouvrit.

— C'est la dame qui donne, dit le Savoyard au petit malheureux qu'elle parcourait de tous les yeux de son âme. Alors, l'enfant qui s'était lui-même conduit en silence, devant des bouquets de violettes qu'il tenait dans sa main, dit faiblement :

— N'en faites pas de refus...

Rosa cria au secours et retomba suffoquée en arrière. Déjà l'enfant était dans la voiture.

— Madame veut donc descendre ? demanda le cocher qui veillait à pied sur ses chevaux, et tout étonné de voir le petit délabré admis dans son carrosse.

L'enfant, immobile, se sentant pressé par des mains inconnues au milieu du bruit assourdissant des boulevards, redit encore une fois patiemment :

— N'en faites pas de refus !

Madame de Senne dit et sans voix. Il se faisait un silence solennel dans cette femme, dont l'empresement sauvage écartait les débris d'un mouchoir qui cachait la couleur des cheveux du petit misérable.

— Mais, mon Dieu ! c'est mon enfant ! dit-elle tout à coup d'une voix forte ; mais, mon Dieu ! c'est Michel !

— L'enfant craint il baissa la tête.

— J'ai été Michel... je suis Jean, dit-il.

— Et ta sœur ?

— C'était Rosa...

— Et ta mère ?

— Ma mère ! ah ! ma mère est morte... ma sœur et Zolg... tout le monde est mort, madame, et je vends des fleurs... N'en faites pas de refus !

— Monsieur, je me mets sous votre protection avec mes deux enfants, cria madame de Senne à un officier public, attiré par la chaleur de Rosa devant la voiture arrêtée, tandis que les autres s'écoulaient librement. Monsieur, Dieu vous ordonne de défendre cet enfant qui est le mien, monsieur !... c'est le mien, vous voyez ? Et elle convraît de baisers passionnés l'enfant pâle qui commençait à pleurer d'étonnement et de vagues réminiscences.

L'officier public regardait avec émotion cette scène sans pareille, ne sachant pas encore si la dame était hors de sens. Il est vrai qu'elle n'agissait plus avec le conseil de sa réflexion, mais par le secours du Piusiinet naturel dont la raison ne demande aucun compte. Elle n'expliquait ni que ce fût à son enfant, ni qu'elle fût sa mère ; mais elle le provoquait avec la force des entrailles qui remuait celles de toute les femmes, là présentes, et qu'elle prit à témoin.

— Oui, surm's ! oui, mères ! c'e-l mon enfant, je vous le dis !

— Oii, oui, c'est sa mère, certainement c'est sa mère !

— Ah ! pardi ! ça se voit...

— Prenez votre enfant, pauvre madame, prenez votre enfant, crièrent-elles, ou se à la fois, et toutes battant des mains, les yeux en larmes, se rangèrent pour les laisser passer.

Mais le petit Savoyard, enfonçant son bonnet sur ses yeux et tapant des pieds, mettait tout son entierement montagnard à reprendre l'enfant, jurant qu'on le lui avait donné en garde, et qu'il en deva t avoir soin comme de sa marmotte. L'officier Penleva du marche-pied pour l'interroger à distance avec plus d'ordre qu'il n'en pouvait obtenir au milieu de tant de monde rassemblé. Rosa saisit ce moment pour détacher les petits bras maigres de Michel passés autour du corps de sa mère ; car, par un mélange de peur et de joie, sans proférer une parole, il cachait ses sanglots sur la poitrine haletante dont il reconnaissait le souffle et la chaleur. Rosa, suppliant, conjura sa mère :

— Donne-le-moi donc un peu ! Je suis sa sœur enfin ! Qu'il me reconnaisse au si, qu'il me dise bonjour !

Michel se retourna vers elle, mais il ne la regardait pas. Il étendait devant lui sa main indécise qui cherchait à l'atteindre, quand Rosa, d'un cri déchirant, brisa le bonheur de sa mère.

— Il ne nous voit pas, dit-elle ; regarde ses yeux, regarde... Il est aveugle !

Et madame de Senne eut mourir parce que c'était vrai. Pendant le regard qu'elle lança vers le ciel, s'il fut le plus triste, fut aussi le plus tendre que Dieu ait jamais vu ; Dieu lui regarda Michel enfin ! Michel aveugle, Michel à peine vivant, c'était Michel.

En peu d'instants on eut atteint la rue de Jérusalem, cette rue morte redoutée des méchants, qui conduit à l'une des quatre portes du palais silencieux de la police.

Le Savoyard, dont la figure inaltérable de probité ne dénotait ni embarras ni peur, descendit au siège où on l'avait fait monter pour attester devant la justice ce qu'il venait de déclarer à sa mère. — Je suis Savoyard, avait-il dit bruyamment au greffier qui l'interrompait en vain d'un air lasseur : Veux-tu le titre ? Je suis Savoyard ! Il faut que je ramène le petit au patron qui me l'a confié jus-qu'au soir.

Le roulement de la voiture avait fini par calmer son émotion, et quand on arriva sous l'arche noire de la cour, il causait amicalement avec sa marmotte.

Madame de Senne pénétra de nouveau sous ces longues voûtes. Un sentiment au dessus de la terre l'animait. Les corridors décrets lui semblaient remplis de protection, et leur silence n'était plus mort. Cette espèce de saint chuchotement remplissait ses oreilles. — Crois et supporte. Elle eut juré que dans chaque angle sombre elle voyait briller Jésus-Christ, et que le faible écho des voûtes était le frolement de ses pas divins.

L'interrogatoire que subit l'enfant ne laissa nul doute sur son identité avec celui que l'on cherchait depuis un an. Sa mutilation, racontée avec la candeur de cet âge, fit plusieurs fois courir un frissonnement d'horreur parmi les témoins. Il fut légalement restitué à sa mère, qui le serrait si fortement contre elle avec Rosa, que ce groupe ne semblait plus faire qu'une seule personne.

La justice humaine poursuit son devoir : celle d'en haut l'avait prévenue.

Les détails que l'on doit aux enfants qui se sont attristés avec nous sur Michel, sont trop longs pour trouver place ici. Nous le suivrons seulement encore jus-qu'aux Champs-Élysées, afin de le ramener où nous l'avons vu pour la première fois.

Arrivée à la porte de sa maison, la veuve, qui n'avait pas été com-bée aux commotions de cette journée, voulut en épargner la première violence aux vieux Zolg et à sa pauvre nourrice. Rosa se chargea courageusement de les préparer à cette grande sé-cesse, et s'armant d'une résolution forte, elle tâcha de sonner modérément ; mais que d'âme et de trouble dans ce seul coup de sonnette ! Zolg resta interdit en la voyant revenir sans sa maîtresse.

— Maman ne veut pas que tu descendes, dit-elle en posant sa main sur ses lèvres. Maman te le défend. Ne sois donc pas inquiet comme cela ! Il y avait trop de monde pour passer à la barrière, et nous voilà, parce que... parce que... Mais s'appuyant sur l'épaule de Marguerite, et voulant poursuivre, elle fonda en larmes.

Tout alla donc comme Dieu voulait : Zolg n'en faillit pas moins tomber à la renverse en reconnaissant d'en haut son petit maître qui montait l'escalier à tâtons guidé par sa mère. Mais l'agitation de ses membres ne l'empêcha pas de courir et d'enlever Michel en triomphe.

— C'est moi ! murmura l'enfant aux bras du vieillard, le reconnaissant dès les premières paroles accentuées d'allemand qui retentirent dans ses jeunes oreilles. Je reviens ! et il mit sa joue contre la sienne. A cette voix, Marguerite oubliant sa jalousie, fit plusieurs pas vers la porte et se signa.

Les voilà réunis ! Avec quel saint-nement la mère dévota son fils de ses larmes et le lava longtemps d'une eau tiède et parfumée ! Comme les petites mains de l'enfant se promenaient avec curiosité sur chaque vêtement, sur chaque objet qui lui retraçait la maison primitive ! Tour à tour inquiet, silencieux et pensif, comme sa mémoire rentre heureuse et rapide dans le cercle de ses premières impressions !

Qui racontera la solennité douloureuse du premier repas de cette famille complétée ? Qui dira le courage qu'il fallut à tous pour faire leurs sanglots, tandis que Michel, sans clarté, ne les regardait qu'à travers son sourire, attendant la nourriture de leurs mains comme le faible oiseau l'attend au bord du nid ?

L'extrême chaleur de la saison fit qu'après le repas on ouvrit les fenêtres. Au milieu des sons d'intérieur, qu'il n'interrompait d'aucun mouvement, Michel tendit l'oreille et se colora d'une

progressive ; il avait entendu le bêlement des chèvres ; et quoiqu'il eût tantôt soulevé du côté d'où le bruit arrivait, tandis que sa poitrine se gonflait de plaisir, il ne put articuler que bien peu de cette nouvelle preuve de sa mémoire : « Voilà Nanine !

—Allons voir Nanine,» repartit Zelig en le descendant joyeux dans ses bras.

« Toi, tu la verras ; moi, je la toucherai, » dit Michel.

Sa mère, percée au cœur de ce mot simple et triste, le suivit avec Rosa jusqu'à la porte de l'étable, d'où l'on fit sortir les chèvres. L'une courut aux branches de la haie, l'autre au seuil ferma par un grillage ; la troisième grimpa contre la vigne qui pendait au mur ; mais Nanine poussa un bêlement sauvage qui fit tressaillir l'enfant de peur et de joie. Sans qu'il fût besoin de l'appeler, elle bondit au devant de lui, mettant sa tête chevelue sous le nez de son nourrisson, qui l'étreignit et la baisa longtemps.

Madame de Senne ne put jamais affirmer que le jour de la naissance de Michel eût inondé son cœur d'une joie aussi profonde que le moment où, à la lueur d'une lampe, elle le regarda couché dans son petit lit blanc, près de s'endormir entre elle et Rosa. Elle fut obligée de s'appuyer contre un meuble, parce que ses genoux pliaient, quand Rosa, lui ayant fait un signe d'intelligence, se pencha sur le front de Michel et lui dit :

Mon cœur est si tendre...

—Que Dieu peut le prendre !

continua l'enfant ;

N'en faites, mon Dieu, dédain ni refus ;

Vous le garderez pour l'enfant Jésus !

Après quoi étendant ses petits bras fervents, il se dit à lui-même :

« Ah ! mon Dieu ! que je suis bien ! »

MME. DESBOYDES-VALMORE.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

De plan d'Études.—Organisation d'un Cours Triennal.

(Suite.)

Avant de passer à l'examen des objets d'étude de la deuxième et de la première division, nous devons, pour guider les maîtres, faire une remarque qui se rapporte à tout l'enseignement.

Il ne suffit pas de voir, il faut encore bien voir ; de même, ce n'est pas assez d'apprendre, il faut retenir. Or, pour bien voir et pour retenir, il faut revoir ce qu'on a déjà vu, et repasser ce qu'on a appris. En répétant ici que la répétition est l'âme de l'enseignement, nous ne faisons que redire ce qui a été dit bien des fois avant nous.

Conformément à ce principe, une demi-heure environ doit être consacrée, chaque semaine, à repasser dans toutes les branches d'instruction ce qui a été étudié dans la semaine. Une ou deux leçons chaque mois sont également employées à une revue de l'enseignement du mois dans chaque faculté, à la fin de chaque trimestre, on consacre une semaine à un examen général des élèves sur tout ce qu'ils ont étudié jusque-là. Enfin, la dernière partie de l'année doit être réservée pour une récapitulation générale de l'enseignement pendant l'année ou pendant les années précédentes. A cet effet, les matières générales de l'enseignement doivent être réparties de telle façon que, dans chaque division, on puisse avoir tout vu pendant les trois premiers trimestres ; alors, en tenant compte du mois de vacances, on a environ deux mois pour cette récapitulation.

Quelle que soit, d'ailleurs, l'importance de cette revue, il est à remarquer que, si quelques élèves conservent encore la déplorable habitude de s'absenter de l'école à l'époque où elle se fait, leur absence leur est cependant moins nuisible que si l'on continuait à aller en avant dans l'enseignement. A ce sujet, nous devons encore signaler comme un excellent usage celui de consacrer en partie le premier mois de l'année scolaire à revoir ce qui a été étudié l'année précédente.

Avec ces différentes précautions, on peut être certain que les élèves auront tout bien vu et qu'ils n'oublieront rien de ce qu'ils auront appris.

Disons encore que, dans l'organisation d'un plan d'études, ce n'est point assez de déterminer les branches d'instruction dont on devra s'occuper dans les différentes années ; il faut encore avoir pour chaque division quelques études principales autour desquelles toutes les autres viennent se grouper, et qui leur servent en quelque sorte de centre et de point d'appui. Ces études constituent l'objet fondamental de l'enseignement de l'année, celui qui doit y dominer et auquel tout est subordonné : le reste est un accessoire où l'on ajoute ou retranche selon les circonstances. Pour faire ce choix, il faut à la fois consulter l'âge et le besoin des élèves.

Ainsi, pour compter de la manière la plus large, afin de mettre notre plan en rapport avec les dispositions de la grande majorité des élèves, nous admettrons qu'en général ils passent deux années dans chacune de nos trois divisions. D'après cela, ils auraient en moyenne de 7 à 9 ans dans la troisième division ou la division élémentaire, de 9 à 11 dans la deuxième ou la division intermédiaire, et enfin de 11 à 13 dans la première division. Cette connaissance de l'âge que peuvent avoir nos élèves est un point important, parce qu'elle doit nous guider dans la détermination des études fondamentales ou accessoires de nos différentes divisions.

D'après cela, si la lecture, l'écriture, le petit catéchisme et la numération ont été l'objet essentiel des études de nos commençants, l'instruction religieuse, l'écriture, la langue maternelle et le calcul seront le principal objet des études de la deuxième division. Avec celle-ci, nous approchons de l'époque où se fait habituellement la première communion. Nous devons donc nous préparer longtemps d'avance, afin de ne pas courir plus tard le risque d'une préparation insuffisante, ou d'avoir à improviser un enseignement qui désorganiserait toutes les études et, malgré cela, resterait toujours très-incomplet.

En conséquence, le catéchisme du diocèse devra être étudié en entier dans le cours de la deuxième division, de sorte que les élèves qui y passeront deux ans et qui par conséquent ne se distinguent pas par des facultés remarquables, auront une année entière pour le revoir. Ils le sauront donc parfaitement à l'époque de leur première communion. Ce résultat sera d'autant plus sûrement atteint que beaucoup d'élèves ne la faisant que dans la division suivante, ils pourront encore repasser le catéchisme durant cette année, ce qui ne leur prendra presque pas de temps. Dans tous les cas, les uns et les autres arriveront parfaitement préparés à la première communion, et MM. les curés n'auront pas aussi souvent qu'aujourd'hui le regret de devoir la faire faire à des jeunes gens qui n'ont presque aucune connaissance de leur religion.

La plupart des catéchismes variant avec les diocèses, nous ne pouvons indiquer comment cette étude devra être faite pour être terminée dans l'année. C'est aux instituteurs à voir comment ils doivent en faire la répartition.

Le catéchisme n'est, du reste, qu'une partie de l'instruction religieuse de la deuxième division ; il faut y joindre l'histoire sainte qui doit être vue en entier jusques et y compris la vie de N. S. J.-C. Nos élèves auront donc tous, à l'approche de la première communion, une connaissance suffisante de leur religion. Il n'y aura plus qu'à la perfectionner en la complétant dans la division suivante.

Nous n'avons pas placé la lecture au nombre des études essentielles de la deuxième division. Ce n'est pas qu'un temps considérable n'y doive être encore consacré ; mais ces leçons ne constituent plus un enseignement proprement dit comme on l'entend en général dans les écoles. Lorsque les élèves passent à la deuxième division, toutes les difficultés de la lecture sont surmontées ; ils savent à peu près lire couramment ; ils n'ont plus besoin que de s'exercer à

lire sûrement et avec intelligence. Aussi nous rattachons, à proprement parler, la lecture à l'enseignement de la langue dans cette division, et nous la considérons comme un moyen d'exercer l'esprit et de donner aux élèves des notions de divers genres.

L'écriture, au contraire, est en elle-même un des précieux objets d'études de la deuxième division. En y arrivant les élèves savent tout au plus écrire assez lisiblement pour faire quelques petits devoirs. Une partie importante de la tâche du maître dans cette division sera donc de leur faire acquérir une bonne expédite. Les exercices en fin devront dominer dans les leçons ; les exercices en gros et en moyen auront principalement pour objet d'appuyer la démonstration des principes qui doivent accompagner la pratique de l'écriture.

Dans l'enseignement de la langue, qui est, avec celui de la religion et du calcul, la base fondamentale des études de cette division, et auquel nous rattachons la lecture, comme on l'a vu, nous aurons moins en vue la connaissance des règles de la grammaire que le développement de l'intelligence par l'étude du langage, et, comme résultat pratique, la connaissance de l'orthographe. Les dictées occuperont nécessairement une grande partie du temps affecté à cet enseignement ; le reste sera consacré à une étude élémentaire des parties du discours dont on renverra à la division suivante toutes les règles compliquées, les irrégularités, les exceptions et les difficultés. Dans le premier trimestre, on verra le nom et l'article ; dans le deuxième, l'adjectif et le pronom, l'étude du verbe et de la conjugaison, sans laquelle on ne peut rien faire, étant répartie dans toute l'année. Dans le troisième trimestre, on passera rapidement en revue les autres parties du discours.

Dans cette division, l'arithmétique doit, avec la langue, attirer particulièrement l'attention du maître, parce qu'elle est, avec celle-ci, le principal moyen de développer l'intelligence des enfants et surtout de former leur raisonnement à une époque où cette faculté commence à devenir susceptible d'une culture méthodique. Dans le premier trimestre, nous enseignerons la numération et l'addition ; dans le deuxième, la soustraction et la multiplication, réservant pour une autre année les particularités et les cas exceptionnels. La division suffira pour le troisième trimestre avec quelques notions très-succinctes sur le système métrique qu'on aura, d'ailleurs, fait connaître en partie, par la pratique, dans le semestre précédent.

À l'égard de ce système, nous devons faire remarquer que, dans cette division, l'enseignement doit se borner à la connaissance des monnaies et à celle des mesures de longueur, de poids et de capacité pour les liquides et pour les matières sèches. L'étude des mesures de surfaces et de volumes sera renvoyée à la première division avec la théorie complète du système métrique considéré dans son ensemble.

En dessin, les élèves de la deuxième division passeront du dessin sur l'ardoise au dessin sur le papier. Ils feront sur celui-ci, en commençant, une partie des exercices faits précédemment sur l'ardoise. Puis, passant successivement à des figures de moins en moins simples, ils arriveront, à la fin du cours de cette division, à pouvoir déjà dessiner des objets usuels de formes peu compliquées. L'exercice de la main et du coup d'œil continuera d'être un des objets qu'on aura spécialement en vue.

Nous ne rappelons que pour mémoire les leçons générales auxquelles les élèves de cette division prennent part, et qui ont à la fois pour objet la culture morale et celle de l'intelligence, ainsi que la transmission d'une foule de notions utiles ; mais nous devons dire quelques mots d'un enseignement que nous croyons avantageux de commencer dans cette division ; c'est celui de la géographie.

Une partie de nos élèves pouvant malheureusement nous quitter sans entrer dans la division suivante, nous devons

nous conformer à notre principe de ne pas les laisser partir, à une époque quelconque de l'enseignement, sans leur avoir donné une instruction complète en soi. Nous croyons donc à propos d'enseigner dès cette division quelques notions de géographie. Mais ces notions seront présentées d'une manière simple et pratique, d'après le plan exposé précédemment dans le *Bulletin*. Elles se lieront, d'ailleurs, à quelques-unes de celles que nous donnerons dans l'enseignement du dessin et à celui du système métrique, car un soin qu'on doit avoir continuellement est de rattacher le plus possible les unes aux autres toutes les parties de l'enseignement. C'est un moyen de repasser sans cesse et de la manière la plus fructueuse tout ce qui a été vu déjà ; c'est aussi le moyen de faire mieux comprendre ce dont on parle pour la première fois.

Dans cette division, il n'y aura d'autre enseignement historique que celui de l'histoire sainte, dont il a été question à l'article de la religion.

Si maintenant nous voulons nous rendre compte des acquisitions faites par nos élèves de la 2^e division, indépendamment du développement intellectuel et moral que nous n'aurons cessé d'avoir en vue, et de toutes les notions que nous leur aurons données à l'occasion, nous les résumerons ainsi :

Ils se sont perfectionnés dans la lecture, et ils ont été exercés à comprendre ce qu'ils lisent ;

Ils ont une écriture expédite, lisible et correcte, qui peut suffire à tous leurs besoins dans le plus grand nombre des circonstances de la vie ;

Par l'étude complète du catéchisme et de l'histoire sainte, ils ont acquis une connaissance de leur religion déjà supérieure à celle que possèdent beaucoup d'hommes faits ;

Ils savent passablement l'orthographe, de manière non-seulement à être facilement compris de tous ceux à qui ils écrivent, mais encore à ne faire presque plus de fautes grossières ;

Ils savent faire les quatre opérations fondamentales sur les nombres entiers et les nombres décimaux, en les appliquant aux mesures dont on fait le plus généralement usage ;

Ils sont en état, non pas de faire un dessin soigné, mais, ce qui est plus utile pour eux, d'esquisser un objet, et de comprendre le plan et la figure de ceux qu'ils auraient à exécuter ;

Enfin ils ont une idée de la terre sur laquelle ils vivent et du pays où ils doivent passer leur existence, et ils pourront y rattacher les notions d'histoire qu'ils acquerront plus tard.

En un mot, tout ce que nous leur avons appris est utile et pratique, et, s'ils en restent là, leurs études n'auront pas été un temps perdu. Leurs parents en comprendront comme eux les avantages, et les uns et les autres devront désirer qu'ils puissent compléter ces études en les continuant. C'est l'objet de la 1^{re} division.

Cette division est, en effet, le complément de l'instruction pour la grande majorité des élèves des écoles primaires. À peine en est-il quelques-uns dans chacune qui aillent habituellement au delà, tandis qu'un plus grand nombre restent en arrière. Or, pour les premiers, il s'agit plutôt de leçons particulières que d'un cours régulier entrant dans le plan général des études de l'école. D'après cela, nous devons achever, dans le cours de la 1^{re} division, les études commencées dans les deux autres, et y placer quelques connaissances dont il n'a pas encore été possible de s'occuper.

En conséquence, nous continuerons, mais en les faisant moins fréquentes, les leçons de lecture qu'on a quelquefois le tort d'abandonner quand les enfants savent lire bien couramment. Il ne s'agit pas seulement de lire, il faut encore lire avec intelligence, en comprenant ce qu'on lit et en y mettant l'expression nécessaire. Une lecture intelligente est seule utile, et maintenant nous pouvons d'autant mieux

exercer les élèves qu'ils sont déjà plus instruits et que leurs facultés sont plus développées. Ce sera donc le but des leçons de lecture de la 1^{ère} division : nous y exercerons aussi les élèves à rendre compte de ce qu'ils ont lu. N'oublions pas, d'ailleurs, que ces leçons, comme nous l'avons expliqué dans un article précédent, doivent être pour nous l'occasion de donner une foule de notions utiles et de divers genres.

Nous perfectionnerons de même l'écriture, en cherchant à lui donner à la fois plus d'élégance et de rapidité. Nous réserverons aussi pour cette division, et peut-être seulement pour une partie des élèves, et à titre de récompense pour leurs progrès dans l'écriture ordinaire, des leçons sur quelques genres d'écriture autres que la cursive.

Nous compléterons l'enseignement de la religion en faisant revoir le catéchisme et l'évangile, qui ont été appris déjà dans la division précédente, et que les études de cette année auront pour objet de graver davantage dans la mémoire. Nous y ajouterons des explications qui sont maintenant à la portée de nos élèves, et qui doivent tendre à leur faire mieux connaître et mieux apprécier leur religion. Les différentes fêtes de l'année seront pour nous l'occasion d'instructions d'un haut intérêt. Enfin, à l'étude de l'histoire sainte de l'année précédente, nous ajouterons, cette année, une étude abrégée de l'histoire de l'Église.

En grammaire, nous reprendrons l'étude des parties du discours, en la complétant par l'étude des règles particulières de la syntaxe, qui doivent faire pénétrer de plus en plus dans l'intelligence du langage. L'orthographe continuera d'être l'objet d'une attention spéciale ; mais à l'orthographe d'usage, qui a dû nous occuper principalement dans la 2^e division, se joindra cette année l'orthographe de réglés, qui demandera plus de soins de notre part, ceux de nos élèves qui auront suivi avec exactitude les leçons de ces deux divisions devant être, à la fin, en état de faire à peine quelques légères fautes en écrivant, dans le cours de cette année, nous exercerons également les élèves à exprimer leurs idées à l'aide de petites compositions sur des sujets familiers et tout à fait à leur portée.

Dans la deuxième division, les élèves ont appris les quatre règles fondamentales de l'arithmétique, et ils ont dû arriver à les exécuter avec facilité sur les nombres entiers et décimaux. Dans la première division, ils étendront leurs connaissances en étudiant les cas particuliers que présentent ces opérations et en se familiarisant avec les méthodes expéditives et abrégées de calcul. Ils étudieront les fractions et s'exerceront à résoudre les différentes espèces de questions pour lesquelles on employait exclusivement autrefois les règles de trois, de société, etc.

À l'arithmétique et au système métrique nous ajouterons quelques notions de géométrie pratique, sans lesquelles même il nous serait difficile de faire bien comprendre le dernier. Ces notions se joindront à la fois au cours d'arithmétique, qu'elles compléteront, et aux exercices de dessin linéaire. À l'égard de celui-ci, nous continuerons les exercices de dessin à la main, de manière à mettre nos élèves en état d'esquisser un objet avec une exactitude suffisante et d'en faire rapidement un croquis. Nous leur apprendrons en outre, dans cette division, à se servir des instruments, en mettant surtout du soin et de la précision dans ce qu'ils exécutent.

L'enseignement de la géographie sera complété par une indication sommaire des principales contrées du monde, mais principalement par l'étude détaillée de la géographie de la France. À cette étude se liera celle de l'histoire de France. Jusque-là nos élèves n'ont vu, en fait d'histoire, que celle de la religion ; mais avant de quitter l'école, ils doivent avoir une idée de celle de leur pays. Nous leur enseignerons donc l'histoire de France, non pas en leur en faisant connaître tous les faits dans une exposition rapide et dénuée d'intérêt, comme une table chronologique, mais en

nous bornant aux faits principaux dont nous chercherons à leur faire saisir le caractère et l'influence, et en leur donnant une idée des transformations que la France a subies pour arriver à l'état actuel.

Nous pourrions aussi dans cette division donner à nos élèves quelques leçons de chant et de plain-chant. Mais il ne faut pas oublier que, dans les écoles, cet enseignement doit être très-élémentaire et plus pratique que théorique. C'est en chantant et en entendant chanter que nos élèves doivent principalement apprendre à chanter eux-mêmes. Le chant devrait à cet effet accompagner fréquemment les mouvements de l'école. Pour cela, on commencerait par former les élèves de la première division, qui seuls chanteraient dans le principe. Plus tard, ceux de la deuxième division se joindraient à eux dans l'exécution des chants. Quant aux élèves de la troisième division, ils ne feraient pendant longtemps qu'écouter, jusqu'à ce que leur oreille fût assez formée pour pouvoir joindre leurs voix à celles de leurs condisciples dans l'exécution des chants qu'ils auraient appris en les entendant.

Enfin, pour compléter cet enseignement de la première division, rappelons les notions de toutes sortes en physique, en mécanique, en chimie, en histoire naturelle, en industrie, en hygiène, que nous aurons dû donner à nos élèves, soit à l'occasion des leçons de lecture, soit d'une manière expérimentale ou dans quelques instructions spéciales appropriées à leurs besoins et à leur âge.

Les élèves qui auront suivi régulièrement les cours de ces trois divisions, n'auront sans doute dans aucune partie des connaissances étendues et bien approfondies. Ils sauront cependant ce qui constitue essentiellement l'instruction élémentaire et ce qu'il importe à tout homme de connaître pour réussir dans les différentes positions où il peut se trouver placé : ils auront du moins ce qui leur est indispensable pour pouvoir plus tard étendre leur instruction selon que cela leur sera utile ou nécessaire.

En effet, ils lisent avec intelligence et en se rendant compte de tout ce qu'ils lisent : la lecture n'est plus pour eux une fatigue, comme c'est encore le cas pour un si grand nombre d'élèves à la sortie des écoles ; elle est devenue un délassement.

Ils écrivent non-seulement assez bien et assez rapidement pour ne jamais hésiter à le faire quand le besoin l'exigera, mais encore de manière à pouvoir tirer directement parti de cette connaissance.

Ils possèdent bien l'orthographe et connaissent assez leur langue pour ne plus être embarrassés pour rendre leurs idées de vive voix et par écrit.

La connaissance de l'arithmétique leur est assez familière pour qu'ils ne soient embarrassés par aucune des questions ordinaires de la vie domestique, de l'industrie et du commerce, et ils savent calculer assez rapidement et assez sûrement pour utiliser partout cette aptitude.

Ils connaissent du dessin linéaire autant qu'en peut demander la pratique de la plupart des arts et métiers, et les notions de géométrie qu'ils y joignent leur permettent de faire toutes les opérations de toisé, d'arpentage, de mesure des surfaces et des volumes que peuvent exiger leurs professions.

Ils savent aussi s'orienter dans le monde où ils vivent ; ils connaissent assez la géographie de leur pays et ils ont une idée de son histoire assez nette pour l'aimer d'une affection vive et raisonnée.

Ils ont acquis en même temps des notions variées sur une foule de choses dont la connaissance permet de faire d'utiles applications.

L'habitude du dessin et du chant a formé leur goût, et elle a éveillé en eux le sentiment du beau qui est un moyen d'éducation morale.

Enfin, cette éducation a continuellement marché de front

avec le développement de leur intelligence ; elle a eu pour fondement la religion, qui les a pris à leur entrée à l'école et qui ne les a pas quittés un seul jour, s'adressant tour à tour à leur mémoire, à leur intelligence et à leur cœur.

Nos élèves sont sans doute loin encore d'être des hommes instruits, mais ils ont les connaissances nécessaires pour se tirer d'affaire et pour occuper honorablement et utilement pour la société et pour eux-mêmes la position où la Providence les appelle à vivre un jour.

Arrivé à cette partie de notre tâche, nous n'avons plus qu'à donner quelques explications sur les moyens d'application de ce plan d'étude, avant d'en montrer la réalisation dans la distribution du travail et des leçons de chaque jour.

J.-J. RAPET.

(A continuer.)

ANECDOTES

JE N'AI PAS PU, IL CHANTAIT SI BIEN !

Il y a quelques jours, appuyé contre une clôture, je considérais un jeune garçon de l'âge de quatre ans qui s'amusa à épier les ébats des oiseaux voltigeant autour de lui dans la prairie. A la fin, un joli chardonneret vint se poser sur un pommier qui étendait ses branches à quelques pas de l'endroit où l'enfant se trouvait, et il y resta sans paraître s'apercevoir de la présence du petit être que les oiseaux regardent ordinairement comme un mauvais voisinage. Le petit garçon semblait étonné de cette impudence et restait immobile ; mais après l'avoir examiné pendant une minute ou deux, cédant à un des mauvais instincts de sa nature, il saisit une pierre qui était à ses pieds, et il se prépara à la lancer en se plaçant pour ne pas manquer son but.

« Déjà il avait retiré son bras en arrière sans alarmer l'oiseau, et le pauvre chardonneret était à un doigt de sa perte, quand tout à coup enfant sa gorge, il fit entendre comme une fusée de sons les plus mélodieux, déployant toutes les richesses de son merveilleux gosier, et jetant au vent une suite de notes délicieuses. — Aux premiers sons de cette voix ravissante, le bras de l'enfant s'était arrêté ; peu à peu il reprit sa position naturelle et bientôt la pierre lui tomba des doigts. Nous continuâmes à entendre le chanteur ailé, puis nous le vîmes prendre son vol gaiement, sans se douter du danger qu'il avait couru. L'enfant partit aussi, mais tout pensif.

« Curieux de connaître ce qui se passait dans son esprit, je m'approchai et je lui demandai :

« — Pourquoi ne lui as-tu pas lancé la pierre, mon garçon ? Tu pouvais le tuer aisément et tu l'aurais emporté.

« L'enfant me regarda d'un air incertain, comme s'il eût suspecté mes intentions, et il me dit avec une expression, moitié de honte, moitié de chagrin :

« — Je n'ai pas pu, il chantait si bien ! »

« Qui pourrait dire que la musique n'a pas un charme pour adoucir les cœurs, ou soutenir que Dieu n'a pas créé la mélodie pour éveiller en nous les plus doux sentiments et pour exciter des émotions qui nous rapprochent du ciel et des anges ? Que les accents de la musique éclatent à l'oreille d'un enfant engourdi, et il se réveillera avec une vie et une énergie nouvelles. Faites entendre une douce mélodie à l'oreille d'un enfant opprimé et vous le désarmerez ; la pierre tombera de son cœur et il deviendra docile et attentif. Que le matin le silence de l'école soit interrompu pour la première fois par le chant harmonieux de la prière, et les cordes des jeunes cœurs seront ébranlées et elles continueront à vibrer pendant le reste du jour. — *Indiana School Journal.*

TES PERES ET MERES HONORERAS, AFIN DE VIVRE LONGUEMENT.

Saint Basile, qui comme tous les grands écrivains de l'antiquité, se plaît à puiser ses pensées, ses leçons, et ses images dans le sein fécond de la nature toujours si majestueuse, si touchante, si persuasive ; saint Basile raconte à ses auditeurs un trait d'amour filial, dont lui-même a été l'heureux témoin. Mais quels étaient ces pieux enfants ?... C'étaient deux jeunes cigognes.

« Je me promenais, dit-il, au milieu d'une vaste et fertile plaine, lorsque j'aperçus au loin un grand arbre, dont la cime s'inclinait ébranlée par de violentes secousses. Mes yeux, sans interrompre ma marche, suivaient les ondulations du feuillage agité. Tout à coup je vis se détacher de cette masse de verdure un objet confus, puis un autre encore. A mesure que j'avançaï, je distinguais mieux tout cela ; et bientôt je reconnus deux cigognes qui voltigeaient éperdues autour des rameaux menacés d'une chute prochain-

ne. Pourquoi donc, me disais-je, le péril ne les force-t-il pas à s'enfuir ; et quel instinct, plus puissant que celui de leur conservation, comprime leur essor, en un pareil moment ?... Comme j'achèterais ces nids, je me trouvais près de l'arbre. Des bûcherons unissaient leurs efforts pour l'abattre. Mais avant de rouler à terre, voici la scène merveilleuse qu'il m'offrit dans sa partie la plus élevée.

« Du milieu d'un large nid, se dressait péniblement, toute tremblante, toute blanche de vieillesse, une pauvre mère cigogne, à qui la main du temps avait à peine laissé quelques plumes éparses... Que serait-elle devenue, si la piété de ses filles n'eût volé à son secours ! L'arbre l'aurait entraînée et brisée dans sa chute. Mais encouragée par les jeunes cigognes qui la pressaient vivement de les aider à la sauver, elle ramassa le peu de force qui lui restait, étendit ses ailes dégarées de plumes, les appuya sur le cou de ses enfants, et s'éleva soutenue dans les airs par leur ingénieuse tendresse.

« Que ce spectacle était touchant !... Quelle leçon pour l'homme !... Oh ! combien n'aurions-nous pas à rougir, si nous refusions à la faiblesse de nos vieux parents une assistance si généreusement offerte par ces jeunes cigognes à leur vieille mère !... Mais vous, aimable jeunesse, vous n'avez pas besoin, j'en suis sûr, que l'on vous cite un pareil exemple pour vous porter à la pratique de l'une des premières vertus de votre âge. Douée de toute les qualités du cœur et de l'esprit, vous sentez, vous comprenez jusqu'où doit aller votre dévouement pour un père, pour une mère si dignes, de votre reconnaissance et de votre amour. Vous vous êtes déjà, après avoir lu l'histoire de mes cigognes : « Oh ! j'en aurais bien fait autant !... » — *Journal d'Education de Bordeaux.*

INFLUENCE D'UN JOURNAL.

Un instituteur, ayant longtemps et honorablement exercé sa profession, s'exprimait ainsi sur l'influence qu'un journal était susceptible d'exercer sur l'esprit des enfants :

Pendant ma longue carrière, comme instituteur, j'ai invariablement remarqué la différence marquée qui existe chez les enfants des deux sexes et de tout âge, entre ceux qui recevaient un journal dans leur famille, et ceux qui n'en recevaient point. Chez les premiers, j'ai constaté les faits suivants :—1o. Ils sont meilleurs lecteurs, ils excellent dans la prononciation et comprennent nécessairement mieux ce qu'ils lisent. 2o. Ils ont une meilleure orthographe et définissent les mots avec plus d'aisance et de précision. 3o. Ils acquièrent en deux fois moins de temps que les autres une connaissance pratique de la géographie, par la raison toute simple, que le journal leur rend familiers la situation de toutes les parties du globe, les mœurs des diverses nations et les principaux événements qui s'y passent. 4o. Ils sont généralement meilleurs grammairiens, en ce qu'ils voient dans la presse une variété de toutes sortes de compositions, depuis le style banal des annonces jusqu'au discours le plus classique et le mieux élaboré d'un célèbre orateur ou d'un grand homme d'Etat.

Pensées diverses sur l'Éducation.

L'activité d'un organe suppose nécessairement l'inaction des autres. Cette vérité nous mène nécessairement à ce principe fondamental de l'éducation sociale, savoir : qu'on ne doit jamais appliquer l'homme à trop d'études à la fois si l'on veut qu'il réussisse dans chacune. Les philosophes ont déjà souvent répété cette maxime ; mais je doute que les raisons morales sur lesquelles ils l'ont fondée valent cette belle observation physiologique qui la démontre jusqu'à l'évidence, savoir : que pour augmenter les forces d'un organe il faut les diminuer dans les autres.

BICHAU.

L'histoire rend l'homme plus prudent ; la poésie le rend plus spirituel ; les mathématiques plus pénétrant ; la philosophie naturelle plus profond ; la morale plus sérieuse et plus réglée ; la rhétorique et la dialectique plus contentieux et plus fort dans la dispute ; en un mot la lecture se transforme en mœurs.

BACOS.

Tous les êtres ne sont que des transmetteurs d'existences ou de pensées ; leur individualité disparaît toujours, selon les lois de la nature, devant le grand intérêt des générations à venir. Le Christ lui-même nous l'a annoncé lorsque, prenant un petit enfant et l'ayant embrassé, il dit : « Quiconque reçoit un enfant en mon nom me reçoit. » Soyons donc les serviteurs des temps inconnus, non pas comme le mercenaire et l'esclave qui entassaient pierre sur pierre pour laisser sur le table du désert la morno pyramide, l'énigme sans nom ; soyons comme l'ouvrier chrétien des anciens âges, qui élevait avec un art mystérieux des temples sublimes dont la religion a inspiré les divines beautés ; il ciselaït la pierre en fleurs, en festons, en couronnes, équilibrait des blocs de marbre jusqu'aux

nuages en chantant des hymnes sacrées, en mangeant un pain noir mouillé de sueurs, et il mourait sans dire son nom, ce nom que nous cherchons encore en errant sous les ogives des cathédrales grandioses dont l'aspect confond notre faiblesse; soyons l'ouvrier silencieux et inconnu de l'avenir.

J. T. DE SAINT-GERMAIN.

Il faut sept hommes pour faire une épingle, pas un de moins. Celui qui fait la tête n'entend rien de tout à agencer la pointe, et celui qui agisce la pointe ne saurait faire la liaison de la tête avec le corps; il en faut plusieurs autres pour préparer, en luire de sa couche brillante, polir le fil métallique. De sorte donc que si un homme venait vous dire: qu'on me fasse une épingle, qu'on me la fasse tout de suite... son jugement ne vaudrait pas l'épingle qu'il voudrait avoir. De même il faut, non pas sept hommes, mais sept générations d'hommes pour que le monde progresse réellement, pour qu'il fasse un pas qui l'avance d'une épingle dans sa route. Il faut aussi au moins sept classes ou sept années pour qu'une institution d'éducation fasse quelques progrès. Ce n'est qu'en travaillant patiemment, avec persévérance, que le maître peut faire avancer ses élèves et qu'un gouvernement peut faire faire de grands progrès sensibles à un système quelconque. Mais il y a toujours des gens, dans un pays, qui valent que les plus grandes choses se fassent à moins de frais et dans beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour faire une épingle!

"RHODE-ISLAND SCHOOLMASTER."

Ceux qui instruisent les jeunes gens et qui leur montrent la carrière dans laquelle il faut vaincre ou périr, leur laissent rarement deviner les embûches qui les attendent dès les premiers pas. On leur enseigne beaucoup de choses; mais qui donc est chargé de leur apprendre à vivre, ou, du moins, de les préparer aux rudes combats de la vie? On leur apprend quelquefois à briller et à séduire par d'aimables dehors et par des talents agréables; on leur apprend surtout et avant tout à parvenir à tout prix, on leur montre le but qu'il faut atteindre, et ce but c'est la fortune qu'il faut conquérir. On tient leur esprit en éveil et leur cœur en oubli. En leur promettant un avenir qui est si incertain, on ne leur laisse pas entrevoir les dangers et les infortunes certains qu'ils rencontreront sur la route. De là tant de troubles, de déceptions et de désespoirs.

J. T. DE SAINT-GERMAIN.

Ce n'est pas le non-savoir, c'est le mal-savoir qui fait le malheur des peuples.

CHARLES NODIER.

L'instituteur doit être armé d'un zèle et d'une persévérance qui ne se lassent jamais et qui ne lassent jamais.

FELLINGER.

Le voyage de la patrie terrestre à la patrie céleste ne peut se faire heureusement que par le moyen d'une éducation vraiment religieuse reçue dans la jeunesse. Que les pères et les mères le remarquent attentivement. Sur eux, dans ce moment surtout, reposent les destinées religieuses et sociales de notre patrie. L'industrie, les améliorations de tout genre, dans l'ordre matériel, l'augmentation rapide de notre population, nous deviendront nuisibles, si notre jeunesse canadienne n'est formée de bonne heure aux vertus qui la préservent de la corruption des mœurs et de l'abus d'une liberté à laquelle on n'osera bientôt plus mettre de bornes.

A. MAILLOUX.

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LES DEUX CHARRUES.

FABLE.

Le soc d'une charrue, après un long repos,
S'était couvert de rouille. Il voit passer son frère,
Tout radieux, revenant des travaux:
— Forgé des mêmes bras, de semblable matière,
Lui dit-il, je suis terne, et toi, poli, brillant;
Où pris-tu cet éclat, mon frère? — En travaillant.

M^{me}. A. JOLIVEAU.

A L'ETUDE.

Source de biens, trésor du sage,
Etude, embellis mes loisirs;
Donne la force à mon courage,
Un baume à mes chagrins, un charme à mes plaisirs.
Par toi tout s'agrandit, s'épure,
Le présent est plus doux et l'avenir plus beau,
Et l'homme, trompant la nature,
Trouve encore une rose au bord de son tombeau.

Ed. BORTOON.

Sujet de Composition.

VOYAGE DANS UN DÉSERT DE L'AMERIQUE.

Souvent, dans les grandes chaleurs du jour, nous cherchions un abri sous les mousses du cèdre; presque tous les arbres de la Floride, en particulier le cèdre et le chêne-vert, sont couverts d'une mousse blanche qui descend de leurs rameaux jusqu'à terre. Quand la nuit, au clair de la lune, vous apercevez, sur la nudité d'une savane, une yeuse isolée revêtue de cette draperie, vous croiriez voir un fantôme traînant après lui ses longs voiles. La scène n'est pas moins pittoresque au grand jour; car une foule de papillons, de mouches brillantes, de colibris, de perruches vertes, de geais d'azur, vient s'accrocher à ces mousses, qui produisent alors l'effet d'une tapisserie en laine blanche, où l'ouvrier européen aurait brodé des insectes et des oiseaux éclatants.

C'était dans ces riantes hôtelleries, préparées par le Grand-Esprit, que nous nous reposions à l'ombre. Lorsque les vents descendant du ciel pour balancer ce grand cèdre, que le château aérien bâti sur ses branches allait flottant avec les oiseaux et les voyageurs endormis sous ces abris, que mille soupirs sortaient des corridors et des voûtes du mobile édifice; jamais les merveilles de l'ancien monde n'ont approché de ce monument du désert.

Chaque soir nous allumions un grand feu, et nous bâtissions la hutte du voyage avec une écorce élevée sur quatre piquets. Si j'avais tué une dinde sauvage, un ramier, un faisan des bois, nous le suspendions devant le chêne embrasé, au bout d'une gaulle plantée en terre, et nous abandonnions au vent le soin de tourner la proie du chasseur. Nous mangions des mousses appelées *tripes de roches*, des écorces sucrées de bouleau et des pommes de maïs, qui ont le goût de la pêche et de la framboise. Le noyer noir, le sumac, l'ébène, fournissaient le vin à notre table. Quelquefois j'allais chercher parmi les roseaux une plante dont la fleur allongée en cornet contenait un verre de la plus pure rosée. Nous bénissions la Providence qui, sur la faible tige d'une fleur, avait placé cette source limpide au milieu des marais corrompus, comme elle a mis l'espérance au fond des cœurs ulcérés par le chagrin, comme elle a fait jaillir la vertu du sein des misères de la vie. — *Châteaubriand.*

Exercices de Grammaire.

Accord de l'adjectif avec le nom.

L'archipel indien.—Un des plus grands charmes de l'archipel indien est la verdure constante et l'abondance de la végétation. L'atmosphère équatoriale est rafraîchie par de fréquentes rosées, assainie par de bonnes brises, et tellement fécondante, que les rochers perdent en peu de temps leur aridité. Autour des grandes îles, au cordon d'îles plus petites présente l'aspect d'une digue de jardins flottants chargés de fruits et de fleurs, baignés dans une eau tellement pure, que les nuages s'y réfléchissent et y dessinent leurs ombres. Dans les grandes îles, les collines sont couvertes de vapeurs blanches comme de la neige, qui miroitent aux rayons du soleil. D'épaisses forêts s'étendent de tous côtés, mais leur aspect un peu sévère est égayé par des champs bien cultivés et des pares bien entretenus, surtout à l'île de Java. A Bornéo, à Sumatra, les forêts sont presque impénétrables et s'étendent jusqu'à la mer. Les arbres gigantesques sont entourés de milliers de lianes, de plantes grimpances et de fleurs étranges aux couleurs vives et bizarres, comme on en trouve au Brésil. De nombreux oiseaux remplissent ces bois de leurs chants et de leurs cris, quelques-uns fiers et perçants, d'autres doux et mélodieux. Leurs plumages, bleus, rouges, dorés, réjouissent l'œil par l'ensemble de leurs couleurs, la variété des tons et leur éclat métallique. Des serpents verts et veloutés s'enroulent autour des branches et se glissent à travers les hautes herbes, les feuilles et les réseaux des lianes. Il y en a d'inoffensifs et de doux; mais la morsure de la plupart est mortelle. Une immense variété d'insectes anime les solitudes des îles Célèbes et de Bornéo. L'on y admire les demoiselles vertes et grises qui exhalent un parfum d'essence de rose; les papillons argentés, et toute espèce de sauterelles.

Questionnaire.

I. Indiquez les adjectifs qualificatifs, leur genre, leur nombre et la cause de ces modifications.

CORRIGE.—*Grands*, adjectif qualificatif, pluriel masculin, parce qu'il se rapporte à *charmes*, qui est du masculin et du pluriel ;—*constante*, adjectif qualificatif féminin singulier, parce qu'il se rapporte à *abondance*, qui est du féminin et du singulier ;—*équatorial*, adjectif qualificatif féminin singulier, parce qu'il se rapporte à *atmosphère*, qui est du singulier et du féminin, etc.

II. Donnez toutes les formes des adjectifs contenus dans l'exercice.

CORRIGE.—*Grands*: grand, grande, grands, grandes ;—*constante*: constant, constante, constants, constantes ;—*équatorial*: équatorial, équatoriale, etc.

III. Remplacez par un nom féminin les noms masculins qui sont accompagnés d'un adjectif déterminatif ou qualificatif, et changez l'adjectif de genre.

CORRIGE.—*Grands charmes*: grandes joies ;—*jardins flottants*: îles flottantes ;—*aspect sévère*: physionomie sévère ;—*champs cultivés*: terres cultivées ;—*arbres gigantesques*: plantes gigantesques ;—*nombreux oiseaux*: nombreuses perruches ;—*cris fiers*: démarche fière ;—*cris perçants*: voix perçantes ;—*cris doux*: douces mélodies ;—*cris mélodieux*: musique mélodieuse ;—*éclat métallique*: plume métallique ;—*serpents verts et veloutés*: toffes vertes et veloutées ;—*plumages bleus, rouges, dorés*: plumes bleues, rouges, dorées ;—*serpents inoffensifs*: personnes inoffensives ;—*brillants insectes*: brillantes couleurs ;—*papillons argentés*: coupe argentée.

IV. Remplacez par un nom masculin les noms féminins accompagnés d'un adjectif qualificatif, et changez le genre des adjectifs.

CORRIGE.—*Verdure constante*: zèle constant ;—*atmosphère équatoriale*: climat équatorial ;—*fréquentes rosées*: fréquents mouvements ;—*bonnes brises*: bons écritains ;—*îles petites*: petits îlots ;—*eau claire*: appartement clair ;—*eau pure*: ciel pur ;—*vapeurs blanches*: voile blanc ;—*épaisses forêts*: bois épais ;—*forêts impénétrables*: dessins impénétrables ;—*plantes grimpanes*: lierres grimpanes ;—*îleus fantastiques*: personnage fantastique ;—*couleurs vives*: feux vifs ;—*couleurs bizarres*: dessins bizarres ;—*hautes herbes*: hauts sapins ;—*morsure mortelle*: mortel ennemi ;—*immense variété*: désert immense.

V. Relevez les noms de cet exercice et donnez des adjectifs de la même famille.

CORRIGE.—*Charmes*: charmant, charmé ;—*verdure*: vert, verdoyant ;—*abondance*: abondant ;—*végétation*: végétal ;—*atmosphère*: atmosphérique ;—*rochers*: rocheux, rocailleux ;—*temps*: temporel, temporaire ;—*aridité*: aride ;—*fruits*: fructueux ;—*nuages*: nuageux ;—*fleurs*: fleuri, florissant ;—*ombres*: ombrageux ;—*vapeurs*: vaporeux, évaporé ;—*neige*: neigeux ;—*rayons*: rayonnant ;—*soleil*: solaire ;—*forêts*: forestier ;—*champs*: champêtre ;—*mer*: marin, maritime ;—*couleurs*: colorant, coloré ;—*bois*: boisé ;—*cris*: criard ;—*variété*: variable, invariable ;—*tons*: tonique ;—*éclats*: éclatants ;—*serpents*: serpentin ;—*branches*: branchu ;—*herbes*: herbeux, herbacé ;—*feuilles*: feuillu, elleuillé ;—*solitudes*: seul, solitaire ;—*parfum*: parfumé ;—*rose*: rosé.

VI. Relevez les adjectifs de cet exercice et donnez des noms de la même famille.

CORRIGE.—*Constante*: constante, inconstance ;—*équatoriale*: équateur ;—*fréquentes*: fréquence ;—*bonnes*: bonté ;—*fécondante*: fécondité ;—*grandes*: grandeur, agrandissement ;—*petites*: petitesse ;—*flottants*: flots ;—*claire*: clarté ;—*pure*: pureté ;—*blanches*: blancheur ;—*épaisses*: épaisseur ;—*sévère*: sévérité ;—*égayé*: gaieté ;—*impénétrables*: pénétration ;—*gigantesques*: géant ;—*vices*: vivacité, vie ;—*bizarres*: bizarreries ;—*nombreux*: nombre, dénombrement ;—*fiers*: fierté ;—*doux*: douceur ;—*rouges*: rougeur ;—*métalliques*: métal ;—*verts*: verdure ;—*veloutés*: velours ;—*hautes*: hauteur ;—*inoffensifs*: offense ;—*mortelle*: mort, mortalité ;—*argentés*: argent.

AVIS OFFICIELS.

NOMINATIONS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, en Conseil, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

M. Jean Langevin, prêtre, est nommé principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat des élèves-maîtres, en remplacement de Mgr. Moran, évêque de Kingston.

M. Joseph Matte est nommé maître d'études.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Comté de l'Ottawa.—Wakefield: MM. Joseph Erwin et James McLaren.
Comté de Hochelaga.—St. Henri: M. Adolphe Wilseam.

DONNÉS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des documents suivants :

De MM. Robert S. Davis et Cie., de Boston : *Greenleaf's New Primary Arithmetic*, 1 vol. in-18, et *Greenleaf's Intellectual Arithmetic*, 1 vol. in-12.

De M. Aug. Braud, ancien professeur, membre résident de la Société pour l'Instruction Élémentaire, à Paris : "Les premières leçons par courir pour les enfants des deux sexes de six à neuf ans," 1 vol. in-18.

De M. J. J. Rapet, de Paris : "Manuel de Morale et d'Économie Politique, à l'usage des classes ouvrières," 1 vol. in-12 ; "Cours élémentaire de langue française, par lui-même et M. L. C. Michel," 3 vol. in-12.

De M. Th. Valade-Gabel, de Paris : "Méthode à la portée des instituteurs primaires pour enseigner aux sourds-muets la langue française," 1 vol. in-8.

De M. H. Emile Chevalier, de Montréal : "L'Héroïne de Châteauguay, épisode de la guerre de 1812," par lui-même, une brochure in-32.

BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Toute personne ayant maintenant en sa possession des livres appartenant à cette bibliothèque, est priée de les remettre au plus vite. Comme on se propose de préparer un nouveau catalogue détaillé et raisonné, la bibliothèque sera fermée jusqu'à sa publication.

Par ordre,

J. LENOIR, Bibliothécaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. John Keys, instituteur, muni d'un diplôme pour école élémentaire, et se faisant fort d'en obtenir un qui l'autorisera à enseigner dans les écoles modèles, demande de l'emploi. M. Keys est marié et est protestant.

Mlle R. D. Généreux, institutrice munie de diplôme, entreprendra d'enseigner l'histoire naturelle, les principes de la rhétorique, la mythologie, la couture, le tricot, la broderie, etc. S'adresser à M. C. Larocque, curé de St. Jean, où à M. Robert, curé de Blairindie et au Bureau de l'Éducation à Montréal.

M. Augustin Hallaire, marié et muni d'un diplôme, l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires, désire trouver de l'emploi. M. Hallaire pourrait remplir les fonctions de chanteur de paroisse. Il entreprendra d'enseigner aux garçons et Madame Hallaire, également munie de diplôme, se chargera d'enseigner aux filles.—Adresse: M. Augustin Hallaire, St. Vincent de Paul.

AVIS AUX DIRECTEURS DE MAISONS D'ÉDUCATION QUI VEULENT SE PRÉVALOIR DES DISPOSITIONS DE L'ACTE 19 VICT., CHAP. 51.

La distribution du fonds accordé pour le soutien de l'éducation supérieure ayant été retardée, et les personnes préposées à la direction des institutions qui ont causé ce délai n'ayant pas, alléguent-elles, reçu les formules imprimées de demande et de rapport, en temps opportun, ou, leurs rapports, quoiqu'ils aient été déposés au bureau de poste à notre adresse, ne nous étant jamais parvenus :

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ,

1o. Qu'aucune maison d'éducation n'aura droit, cette année, à l'aide accordée par la Législature, à moins que le rapport et la demande qui l'accompagnent n'aient été reçus à ce bureau avant le premier jour d'août prochain. Il ne sera fait d'exception sous quelque prétexte que ce soit.

2o. Un accusé de réception du rapport et de la demande sera immédiatement transmis à la personne qui les aura faits.

3o. Quiconque n'aura pas reçu cet accusé de réception dans les huit jours qui suivront le dépôt au bureau de poste des documents dont il s'agit, sera tenu de s'en enquérir auprès du maître de poste de sa localité et au bureau d'éducation, à défaut de quoi, la demande et le rapport seront censés n'avoir jamais été transmis.

4o. Des formules imprimées seront envoyées, dans la première quinzaine de juin, à toutes maisons d'éducation qui ont été portées déjà sur la liste des subventions, et celles qui n'auront pas alors reçu ces formules devront en faire la demande.

5o. Les maisons d'éducation qui ne sont pas inscrites sur la liste, dont les directeurs désirent faire un rapport et une demande, pourront obtenir de ce bureau les formules dont ils auront besoin entre le 1er et le 15 de juin prochain.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MAI, 1858.

Subvention Accordée en vertu de la Loi pour l'encouragement de l'Éducation Supérieure.

Nous appelons l'attention des directeurs des collèges et des académies sur l'avis contenu dans une autre colonne de ce journal, l'intention du gouvernement étant de s'en tenir rigoureusement à la lettre de la loi, au sujet de la distribution qui sera prochainement faite de la subvention accordée pour l'encouragement de l'éducation supérieure.

Instituteurs qui ont suivi les cours des Ecoles Normales.

Les commissaires et les syndics d'école voudront bien remarquer que plusieurs des élèves-maîtres des diverses écoles normales pourront se charger de la direction de leurs écoles à la fin de la session, qui se terminera le 15 juillet prochain. Ceux qui désirent s'assurer leurs services, doivent se hâter de le faire et transmettre leur demande au Surintendant de l'instruction publique, ou au principal de chaque école.

Cours Publics.

Cette année sera remarquable dans les fastes de l'éducation dans ce pays par l'inauguration des cours publics en langue française. L'Université Laval, à Québec, et l'École Normale Jacques-Cartier, à Montréal, auront l'honneur d'avoir frayé la route dans cette voie qui n'est point, non plus, sans ses difficultés ni sans dangers, comme toute entreprise nouvelle.

Le docteur Aubry, de la faculté de droit, a le premier, nous croyons, fait un cours public sur l'histoire générale. Il a été suivi du cours de chimie de M. le professeur Hunt, et maintenant c'est le tour de M. l'abbé Brunet, dont les leçons de botanique, dans une des salles de l'Université, sont aussi ouvertes à la jeunesse de Québec. Nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de la presse de Québec pour engager ses citoyens, et surtout la jeunesse studieuse, à suivre régulièrement quelqu'un de ces cours. C'est le moyen d'instruction le plus facile, c'est le passe-temps le plus agréable et le plus utile, c'est mieux encore, c'est l'occasion la plus irrésistible d'acquérir le goût des études sérieuses.

Les cours de l'école normale Jacques-Cartier ont été suivis avec assez d'assiduité et comme essai, comme expérience ils ont eu certainement tout le succès que l'on pouvait attendre. Il y a eu quelquefois une centaine, et rarement moins d'une trentaine d'auditeurs étrangers à l'institution. Huit leçons du cours d'histoire générale, huit du cours de littérature, quatre du cours d'histoire du Canada et cinq du cours de pédagogie, ont été donnés cette année, et tous ces cours seront repris et continués l'année prochaine. La nécessité de préparer les élèves plus particulièrement aux examens qu'ils doivent subir, a fait suspendre les leçons publiques; la dernière a été donnée le 10 de ce mois, par M. Regnaud. Les deux dernières leçons du cours de pédagogie nous ont paru tellement importantes et intéressantes, que nous croyons devoir les reproduire dans une prochaine livraison.

École Normale Laval.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer officiellement la nomination de M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de Beauport et ancien professeur de mathématiques au séminaire de Québec, au poste important de principal de l'École Normale Laval. M. Langevin appartient à une famille bien connue dans le pays par de précieuses qualités et par un esprit de travail méthodique et persévérant, dont il est lui-même pourvu au plus haut degré. M. Langevin, père, a occupé pendant longtemps et avec avantage pour le pays, une position comportant une grande responsabilité dans le département des terres de la couronne;—M. Hector Langvin, maire de Québec et

représentent du comté de Dorchester, a été successivement rédacteur des *Mélanges Religieux* et du *Courrier du Canada*, et a publié un travail remarquable sur l'état présent du Canada, qui n'a été écarté du concours ouvert par le comté de l'exposition universelle, qu'à cause de sa trop grande étendue.—M. Edmond Langevin, rempli depuis longtemps les importantes fonctions de secrétaire de l'archidiocèse de Québec.

Après de brillantes études, M. Jean Langevin professa les mathématiques au séminaire de Québec, et publia un *traité du calcul différentiel et intégral*, le premier, nous croyons, qui ait été imprimé dans ce pays; on a aussi de lui deux lectures sur l'archéologie canadienne. Comme curé de Beauport, grande et importante paroisse, malheureusement souvent divisée par l'esprit de parti, M. Langevin a montré des talents administratifs, qui joints à ses qualités personnelles ont fait de son départ un véritable deuil pour ses paroissiens. La succession de Mgr. Horan, de l'aveu de tout le monde, ne pouvait donc échoir à des mains plus habiles ni mieux exercées et les vœux de tout le corps enseignant, ceux de tous les pères de famille, pour le succès et la bonne administration du précieux établissement créé par le digne prélat, ont ainsi toutes les chances possibles d'être pleinement réalisés.

Architecture des Ecoles. (*)

TROISIÈME ARTICLE.

(Suite et Fin.)

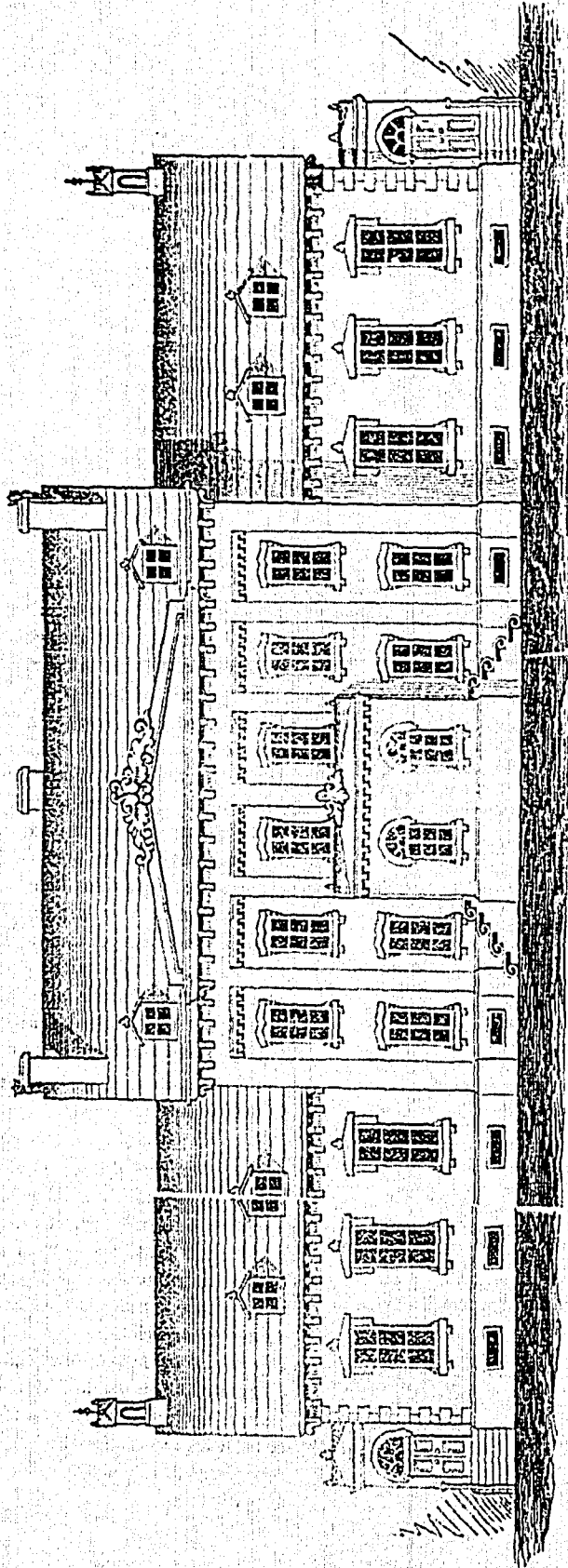
Les deux édifices dont nous allons maintenant donner les plans, pourront servir soit pour une grande école-modèle avec logement des maîtres, soit pour une académie, les maîtres étant logés ailleurs.

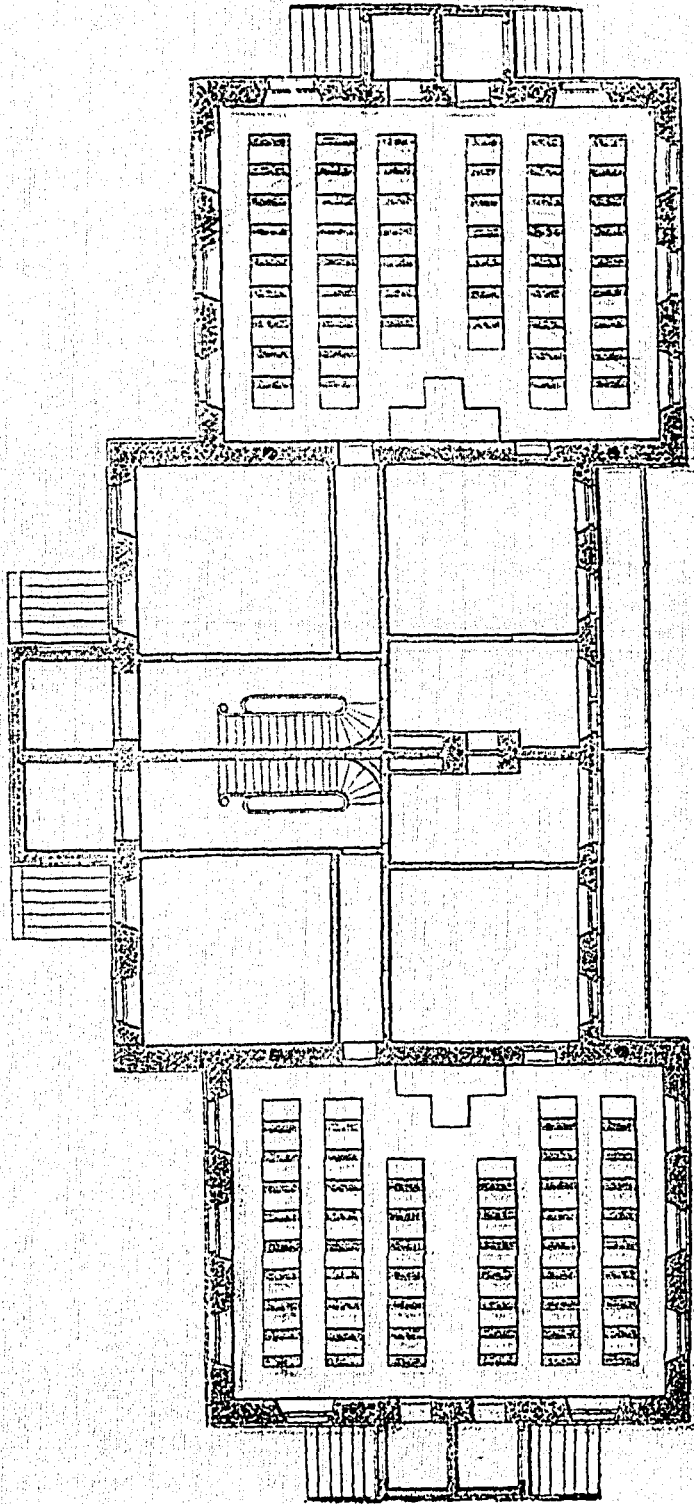
Le premier est un plan fait expressément pour notre publication par M. Morin. La façade de l'édifice est d'un style simple et sévère, tout-à-fait moderne dans sa distribution. Il s'y trouve autant d'ouvertures qu'il en faut pour que l'intérieur soit parfaitement éclairé, et cependant il n'est point percé à jour par un trop grand nombre de fenêtres étroites, trop rapprochées les unes des autres, comme c'est malheureusement le cas dans beaucoup de nos édifices. D'après la distribution de cet édifice, on peut avoir, si on le veut, une école élémentaire et une école primaire supérieure à chaque extrémité, ou bien, si on le préfère, on peut y placer avec moins d'inconvénients que dans tout autre plan, une école de filles et une école de garçons; tant les deux parties sont parfaitement séparées l'une de l'autre.

La seconde gravure contient la distribution intérieure, et la troisième donne une vue de côté, montrant toutes les saillies du plan.

Les chambres du centre comprennent des salles de réputation, et la chambre d'attente ou parloir du maître; et un appartement qui pourrait être employé comme bibliothèque et contenir aussi les petites collections d'histoire naturelle et les instruments de physique, modèles et autres objets nécessaires à une bonne académie ou à une bonne école primaire supérieure. Le second étage du centre pourrait être divisé de la même manière et contenir les appartements du maître et de sa famille. On pourrait du reste, suivant les circonstances, varier la distribution de ce second étage; et c'est ici le lieu de dire que nous ne prétendons pas dicter des plans uniformes, et dont il ne faudrait nullement se départir; mais seulement attirer l'attention sur une variété

(1) Voir les livraisons d'Avril, Juin, Juillet, Septembre, Octobre et Décembre 1857, et celles de Février et d'Avril 1858.





de dispositions, susceptibles de s'adapter aux besoins de notre pays. Ainsi nous n'ignorons point que le système des pensionnats, et surtout celui dans lequel les élèves couchent à l'académie dans un dortoir commun, sous la surveillance des maîtres, y font les études entre les classes et y prennent les récréations, tout en prenant leurs repas dans des maisons de pension approuvées, est en très grande faveur dans certaines parties du pays. L'édifice, dont nous donnons ici le modèle, pourrait être facilement adapté à cet usage, et tout dépendrait principalement de la distribution à donner au second étage. Nous parlons, bien entendu, d'une seule institution exclusivement destinée aux garçons ou aux filles.

Le joli édifice que voici a, sur le premier, l'avantage d'exister ailleurs que sur le papier. C'est le plan d'une école centrale équivalant à nos écoles primaires-supérieures ou écoles modèles, qui s'élève actuellement dans le village de Simcoe, dans le comté de Norfolk. Les commissaires d'école de cette partie du Haut-Canada, qui n'entendent

point faire les choses à demi, ont demandé, par avis public, des plans aux architectes de toute l'Amérique. Treize concurrents se sont présentés, tant des Etats-Unis que du Canada, et MM. Messer et Jones, de Toronto, sont de-

meurés maîtres du champ de bataille. Le coût de l'édifice ne doit pas excéder £1700; on y doit donner l'instruction à 500 ou 600 enfants. La somme peut paraître un peu élevée au pro-

mier coup d'œil; mais nous connaissons des académies ou écoles modèles, dans le Bas-Canada, dont la construction a coûté des sommes plus considérables sans que l'édifice offrit un aussi joli coup-d'œil.

Le genre est le vieux gothique anglais; la maison est construite en brique rouge avec les parements des fenêtres et des angles en pierre de taille. Le toit, qui avance, protège l'édifice contre les intempéries de la saison, et les auvents, qui sont placés au-dessus des fenêtres, remplacent avec avantage les persiennes, car ils tempèrent la lumière sans trop la diminuer, et, de plus, ils protègent les ouvertures contre le froid dans l'hiver.

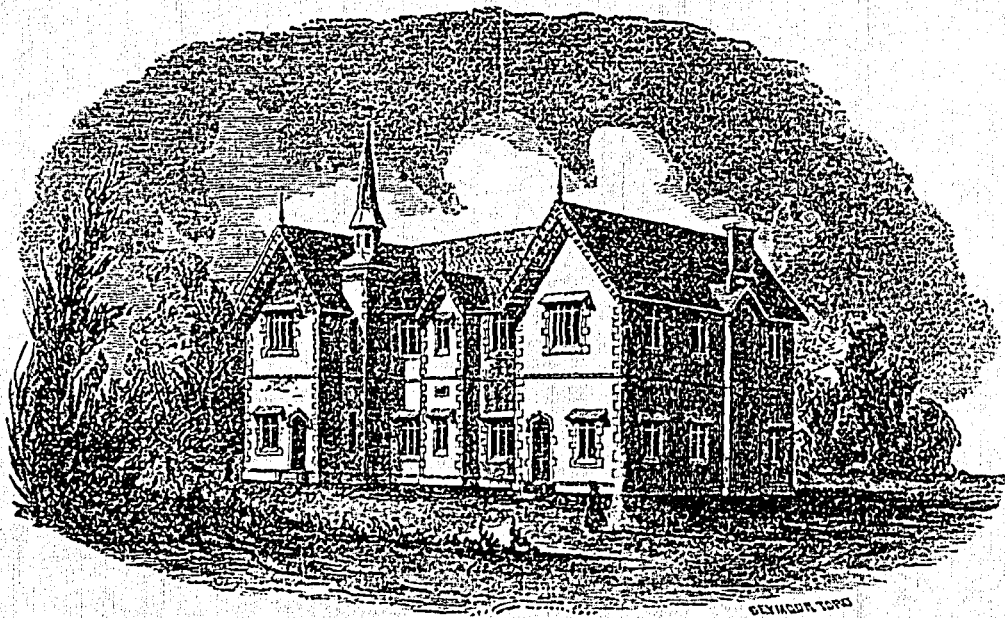
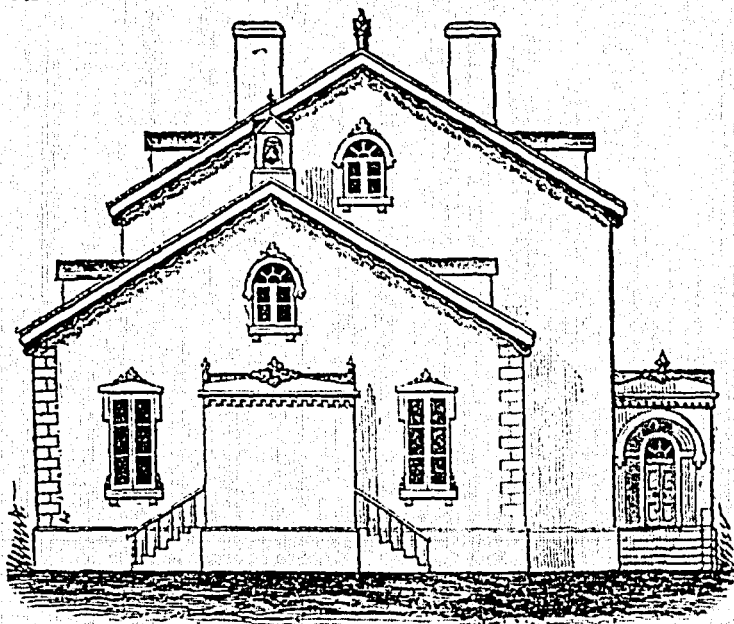
Il y a là de quoi faire une école de filles et une école de garçons entièrement séparées l'une de l'autre, comme dans le plan qui précède; seulement, dans

celui-ci, l'école des filles occupe le rez-de-chaussée (en Canada premier étage), et celle des garçons occupe le second.

Le vestiaire, qui est près de la salle d'attente, a deux portes, afin d'éviter l'encombrement à la fin de la classe.

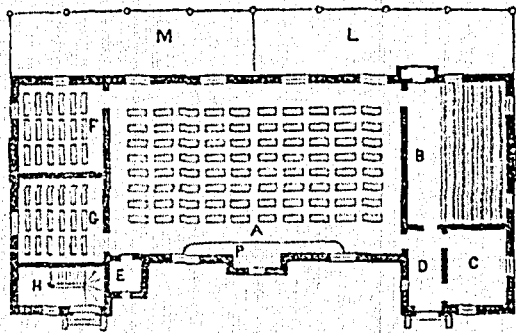
Les portes des classes ouvrent en dehors, ce qui ménage l'espace et fait qu'on peut les tenir ouvertes avec moins d'inconvénient pour renouveler l'air de l'appartement. La chambre des répétitions est disposée en gradins, les quels gradins ainsi

que les gymnases et les tableaux noirs au ciment, appliqués sur les murs, sont comme bien d'autres inventions toutes modernes... renouvelés des anciens grecs du temps de Socrate et de Platon.



Ces petits amphithéâtres où les enfants sont simplement assis pour quelques instants et où ils reçoivent la plupart des leçons orales de leurs maîtres, ont l'avantage de permettre à l'instituteur de les surveiller et d'être toujours en vue de toute la classe. C'est, de fait, le meilleur moyen de donner ces leçons orales et d'interroger commodément les élèves en dehors des pupitres où ils n'ont que faire lorsqu'ils n'ont pas à lire ou à écrire. On peut voir deux chambres de répétition disposées de cette manière à l'école normale McGill. Ce sont, nous croyons, les deux seules dans le Bas-Canada ; car le local n'a pas permis d'en faire autant à l'école normale Jacques-Cartier.

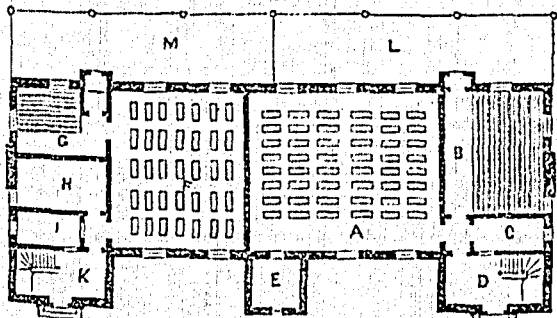
La grande classe du premier étage peut contenir 160 élèves, et les deux petites classes peuvent en contenir trente-six assis à des pupitres et sur des sièges semblables à ceux que l'on peut voir dans toutes nos écoles normales.



A, école des filles ; B, salle à gradins ou galeries ; C, vestiaire ; D, salle d'attente ; E, bibliothèque ; F G, petites classes ; H, escalier ; L M, gymnase ; P, estrade de l'institutrice ou directrice.

Les garçons entrent par la porte placée dans l'aile gauche, et montent par un spacieux escalier au second étage, où se trouve une très grande classe avec sièges pour 160 élèves ; deux petites classes pour 48 élèves, une salle de répétitions à gradins ou galerie pour 112 élèves et un vestiaire. La tour où se trouve la cloche contient les bibliothèques, cabinets, etc. On peut varier la distribution de ce second étage si l'on désire en faire un pensionnat et un logement pour l'instituteur.

Le plan suivant du rez-de-chaussée, peut s'adapter au même dessin extérieur que le premier. Il contient deux grandes classes au lieu d'une grande classe et deux petites. C'est celui qui a remporté le second prix.



A, école des filles ; B, galerie ou école des petits enfants ; D, escalier ; E, bibliothèque et dépôt de livres ; F, école des garçons ; G, petite galerie ; H, salle de répétition ; I,

vestiaire des garçons ; K, escalier ; L, M, gymnase avec galerie couverte.

Nous croyons avoir donné un nombre suffisant de plans de maison d'école ; dans nos prochains articles nous ajouterons quelques observations à celles que nous avons déjà faites sur la construction des édifices en général, et nous parlerons de l'ameublement des écoles.

Cinquième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier.

Cette conférence, tenue à l'École Normale le 28 du courant, a été précédée d'une messe basse, célébrée dans la chapelle de l'école par sa grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal, qui a bien voulu assister à l'ouverture de la conférence, et adresser la parole aux instituteurs présents. M. le surintendant et MM. les inspecteurs Valade et Leroux, ont aussi prononcé des allocutions. Il y avait plus de trente instituteurs. Le sujet de discussion à l'ordre du jour était : "Quels sont les meilleurs moyens d'améliorer la position de l'instituteur ?" Plusieurs membres y ont pris part. Il a été adopté diverses résolutions, la première exprime le vœu que la législature n'abolisse point la charge d'inspecteur des écoles, nécessaire au bon fonctionnement de la loi ; mais qu'elle la conserve comme une récompense pour les instituteurs les plus capables et les plus dignes, la seconde prie la législature de déterminer par la loi un minimum pour le salaire des instituteurs et des institutrices. La troisième charge le président de s'adresser à la législature pour obtenir une subvention. Une autre résolution exprime la reconnaissance des instituteurs envers Mgr. Bourget.

Des lectures ont été faites par MM. Beauregard, Hétu et Dalairé et l'Assemblée s'est ajournée bien tard dans l'après-midi, après avoir confirmé les règlements particuliers qui lui avaient déjà été soumis par le conseil de régie et qui ont été distribués en brochure aux membres présents. Nous les publions à la suite de ce compte-rendu que le manque d'espace nous a obligé de rendre le plus court possible.

RÈGLEMENTS pour l'Association et le Conseil des Instituteurs. en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier.

ARTICLE PREMIER.

L'heure de l'assemblée arrivée, le président ou en son absence le vice-président prendra le fauteuil et appellera les membres à l'ordre.

ARTICLE SECOND.

Le président ayant pris son siège, les minutes et les délibérations de l'assemblée précédente seront lues par le secrétaire.

ARTICLE TROISIÈME.

Le président ne pourra prendre part ni aux discussions, ni aux délibérations, il aura seulement sa voix prépondérante.

ARTICLE QUATRIÈME.

Les membres qui prendront la parole se lèveront et s'adresseront au président ; et s'il arrive que plusieurs membres se lèvent à la fois, le président nommera celui qui devra parler le premier, lequel ne s'écartera nullement du sujet, et évitera toute personnalité.

ARTICLE CINQUIÈME.

Toute motion sera faite par écrit, et contiendra le nom de celui qui l'aura proposée, et celui de la personne qui l'aura secondée. Quand une question sera débattue, aucune motion ne devra être admise, à moins qu'elle ne soit pour l'amender, ou que ce soit une motion pour ajourner, qui sera toujours d'ordre.

ARTICLE SIXIÈME.

Il ne sera jamais permis de faire plus de trois motions, en amendement à une motion principale.

ARTICLE SEPTIÈME.

Aucun membre ne parlera plus d'une fois, sur le même sujet, excepté le moteur de la motion principale, qui aura droit de répliquer.

ARTICLE HUITIÈME.

Tous les actes, registres et procès verbaux seront signés par le président et contresignés par le secrétaire.

ARTICLE NEUVIÈME.

La contribution annuelle datera toujours du premier d'août.

ARTICLE DIXIÈME.

Tout membre qui voudra se retirer de l'Association, devra en donner avis par écrit au secrétaire, avant le mois d'août.

ARTICLE ONZIÈME.

Le quorum du conseil général se composera d'au moins cinq membres.

ARTICLE DOUZIEME.

Il sera remis au président, au secrétaire et au trésorier, à même les fonds de l'association, tous les déboursés qu'ils auraient faits, ou qu'ils pourraient faire à l'avenir, pour livres de minutes, registres, livres de comptes, port de lettres, etc... mais à condition que ces comptes soient approuvés par le conseil.

ARTICLE TREIZIEME.

Les comptes du secrétaire et du trésorier seront rendus au conseil, qui devra s'assembler la veille de chaque conférence, et à l'assemblée de l'association au mois d'août.

ARTICLE QUATORZIEME.

Aucun membre ne pourra prendre part aux délibérations et aux discussions sans avoir payé sa contribution, laquelle est invariablement payable d'avance.

ARTICLE QUINZIEME.

Tout argent retiré par le trésorier sera immédiatement placé à la Banque d'Épargnes de la cité et du district de Montréal.

ARTICLE SEIZIEME.

Aucun argent ne sera employé, à moins que le conseil n'en ait ordonné l'emploi.

ARTICLE DIX-SEPTIEME.

On ne pourra retirer de l'argent de la dite Banque d'Épargnes, sans un ordre signé par le président, et contre signé par le secrétaire et le trésorier.

ARTICLE DIX-HUITIEME.

Le secrétaire sera tenu de fournir annuellement au caissier de la Banque d'Épargnes une copie des résolutions qui auront rapport à la nomination des officiers généraux ainsi que la signature de ces messieurs.

ARTICLE DIX-NEUVIEME.

Lorsqu'un membre de l'association sera certain de changer de localité, (ou qu'il apprendra de source certaine qu'une localité avantageuse va devenir vacante) il sera tenu d'en informer aussitôt le secrétaire, de lui faire connaître le plus haut prix donné, les avantages du terrain et de la

maison, les conditions ordinaires de l'engagement, le prix du bois, le nombre d'enfants, et plusieurs autres informations qui pourraient être nécessaires ou avantageuses. Voir le tableau à la fin de ce petit livre.

ARTICLE VINGTIEME.

La secrétaire sera tenu de répondre à tout membre qui s'adressera à lui, par lettre franche de port, pour savoir s'il y a des places vacantes, (et non à un confrère qui ne serait pas de l'association, ce qui lui est expressément défendu) et de l'informer du mieux qu'il lui sera possible.

ARTICLE VINGT-UNIEME.

Tout membre informé par le secrétaire, tel que ci-dessus, sera tenu d'avertir ce dernier, lorsqu'il aura conclu un engagement et sera, en outre, tenu de lui payer la modique somme d'une piastre pour une école élémentaire, et de deux piastres, pour une école modèle ou académique, dont moitié pour le secrétaire et le reste pour l'association.

ARTICLE VINGT-DEUXIEME.

Tout secrétaire de section sera tenu de transmettre annuellement au secrétaire de l'association au commencement d'août, une double liste contenant, outre les noms, la demeure de chacun des Instituteurs formant partie de leur section.

ARTICLE VINGT-TROISIEME.

Aucun membre ne pourra se refuser à remplir une charge, à moins qu'il ne l'ait occupée l'année précédente.

ARTICLE VINGT-QUATRIEME.

Aucune plainte ne pourra être portée devant le conseil d'administration contre la conduite d'un membre, à moins qu'elle ne soit de nature grave et bien prouvée, à la satisfaction des deux tiers de tous les membres présents.

ARTICLE VINGT-CINQUIEME.

Aucune partie de ce règlement ne pourra être abrogée ou amendée, sans le consentement des deux tiers du conseil général.

Nota. Les articles marqués d'un A en marges s'appliquent à l'association; ceux marqués d'un C, au conseil et celui d'un S à chaque section.

RENSEIGNEMENTS QUE CHAQUE MEMBRE DEVRA TRANSMETTRE AU SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION, EN VERTU DU 19EME ARTICLE DU REGLEMENT, ET REPONSES DU SECRETAIRE A CHAQUE MEMBRE DE L'ASSOCIATION, SUIVANT LE 20EME ARTICLE DU MEME REGLEMENT.

Table with columns: NOM DE LA MUNICIPALITE, TOWNSHIP OU COMTE DE, Situation de la maison, Dimensions et état (Maison, Etable, Hangar, Jardin, Brique ou pierre), MAISON (Bois, Nombre d'étages, Nombre d'appartements, Passage du maître), ECOLE (Elémentaire, Modèle, Académique), Nombre d'élèves (Garçons, Filles), Enseignement requis (Français, Anglais), Prix ordinairement accordé au maître, Prix que pourraient donner les commissaires, BOIS (Espèce, Prix, Par qui fourni, Quantité nécessaire pour l'année), OBSERVATIONS.

Comme on peut le voir, ce tableau peut être bientôt rempli en ne mettant, pour ainsi dire, qu'une seule lettre par colonne. — Dans la 3ème colonne, un V si c'est au village, ou un C si c'est à une concession; dans la 4ème, soit une maison de 40 pieds sur 36, c'est-à-dire 40 x 36, si la maison est en bon état, on mettra un B, si c'est le contraire un M, si elle est assez bonne un P, et ces lettres devront être placées sous les dimensions. La 5ème, 6ème et 7ème se remplissent comme la 4ème; la 8ème par un B ou P; la 9ème par P, suivant le cas; la 10ème par un 1 ou un 2; la 11ème par le chiffre qui représentera le nombre d'appartements à l'usage du maître etc. etc. La colonne des Observations est ouverte pour ceux qui en auraient d'autres que celles indiquées par ce tableau.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1856. (1)

(Suite.)

Le chiffre des enfans protestans à Québec me paraît considérable relativement à celui des enfans de la même croyance à Montréal; et celui des enfans catholiques à Québec me paraît petit relativement à celui des enfans de la même croyance à Montréal. D'après les résultats que donnent les autres statistiques de ces deux villes, il est bien probable qu'il y a quelqu'erreur considérable dans ces deux chiffres.

Le tableau B contient un état des sommes prélevées pour l'ins-

(1) Voir les livraisons de mars et d'avril.

truction primaire dans le Bas-Canada. J'ai déjà, dans la première partie de ce rapport, indiqué les résultats de ce tableau pour les divers districts d'inspection et signalé les sacrifices faits par les diverses municipalités. Je dois dire que la grande augmentation indiquée cette année sur les années précédentes dans les cotisations de tout genre n'est pas toute réelle, et qu'elle provient pour partie de ce que les statistiques des années précédentes ne tenaient point compte de plusieurs espèces de contributions, comme je l'ai déjà expliqué. Ce chiffre est en effet de £101,691, et donnerait £39,407 d'augmentation sur 1855, et £42,183 sur 1854, ce qui porterait l'augmentation subitement de £2,776 à £39,407. Les honoraires payés à toutes les institutions d'éducation supérieure, cette année, s'élèvent à £64,346, ce qui porte le total fourni par les individus directement pour l'éducation à £166,037. La subvention annuelle des écoles

primaires s'est élevée à £28,994, la subvention supplémentaire des municipalités pauvres à £1,000; celle de l'éducation supérieure à £18,777, les frais d'installation et le fonds de construction des écoles normales £5,733. Les salaires des officiers du département et des inspecteurs d'école, la bibliothèque du département et les bibliothèques de paroisse, la caisse d'économie des instituteurs, les livres donnés en prix dans les écoles et toutes les autres dépenses casuelles du département forment de plus £8,007; ce qui fait que le gouvernement a dépensé en tout £62,511. Aux sommes ainsi dépensées pour l'éducation par les individus d'un côté, et par le gouvernement de l'autre, on doit ajouter £20,753 représentant l'intérêt à six pour cent de la valeur des propriétés foncières possédées par les diverses institutions d'éducation (£345,895) et l'on aura £249,301 pour le montant de toutes les dépenses faites pour l'instruction publique dans le Bas-Canada, ce qui, pour une population d'un million deux cent mille âmes, est un chiffre très remarquable.

La récapitulation du tableau B donne : contribution volontaire ou cotisation légale pour égaler la subvention £28,471; cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales £23,474; rétribution mensuelle £43,372; cotisation pour construction d'édifices £6,373. Le tableau C indique le nombre d'écoles dans chaque comté dans lesquelles on se sert de chacun des livres les plus en usage; mais indépendamment de ceux qui sont portés dans ce tableau, il s'en trouve encore beaucoup d'autres qui ne se lisent que dans un petit nombre d'écoles.

Parmi les livres de lecture, le "Devoir du Chrétien" de la collection publiée par les Frères des Ecoles Chrétiennes est toujours l'ouvrage le plus répandu. Il est en usage dans 1442 écoles. La Bible ou le Nouveau Testament sont lus dans 506 écoles. Les livres des écoles nationales d'Irlande sont en usage dans 431 écoles; le Guide de l'Instituteur, espèce d'encyclopédie, rédigé par M. Valade, est en usage dans 533 écoles; le psautier de David, en latin, est lu dans 936 écoles, et des livres imitant le manuscrit sont en usage dans 948. Les grammaires françaises les plus répandues sont la Grammaire de Lhomond et celle des Frères des Ecoles Chrétiennes; la première est en usage dans 506, et la seconde dans 855 écoles. Les grammaires anglaises les plus en usage sont celle de Murray et celle de Lennie; la première se trouve dans 254, et la seconde dans 182 écoles. Un petit volume qui contient un abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire du Canada et de l'Histoire de France, est en usage dans 1008 écoles. La géographie des Frères des Ecoles Chrétiennes est en usage dans 1064, celle de Morse dans 139, et celle d'Olney dans 83 écoles. La géographie de l'abbé Holmes est en usage dans tous les collèges et dans presque toutes les académies; elle est bien supérieure à toutes les autres. Le traité d'arithmétique de Boutillier et celui des Frères des Ecoles Chrétiennes sont en usage: le premier dans 476, le second dans 738 écoles; les traités d'Adam et de Wakingham, en anglais, sont répandus, le premier dans 198, le second dans 173 écoles.

Le tableau D contient la statistique de toutes les institutions d'éducation et plus particulièrement celle des écoles supérieures et des écoles secondaires. Il comprend trois grandes divisions, celles des écoles supérieures, des écoles secondaires et des écoles primaires. La première division contient deux sections, celle des universités et celle des écoles supérieures spéciales. Le nombre total des volumes dans les bibliothèques de ces institutions est de 15,200, le nombre total des professeurs 56, et celui des élèves 377.

La seconde division comprend quatre sections: les collèges classiques, les collèges industriels, les académies de garçons ou mixtes et les académies de filles.

J'ai préparé des blancs de rapports pour toutes ces institutions indiquant en sus des informations requises par la loi, un certain nombre d'autres matières qu'il m'a paru utile de connaître dans l'intérêt de l'instruction publique et dans celui des institutions elles-mêmes. J'ai eu le soin de distinguer dans les formules ces renseignements facultatifs de ceux qui étaient obligatoires. J'ai vu avec plaisir que les chefs d'institution ont généralement donné avec le plus grand soin les uns et les autres; et dans plusieurs cas, il m'a été facile de remplir approximativement les lacunes. Je dois aussi des remerciements aux messieurs qui m'ont procuré des renseignements particuliers sur les institutions libres et non subventionnées, ce qui me permet de publier la statistique la plus complète, je crois, que l'on ait encore obtenue dans ce pays sur les institutions d'éducation.

Les formules contiennent sept divisions principales: dans la première se trouve une description générale de l'institution, la seconde a rapport aux finances, la troisième au cours d'études, la quatrième à l'état sanitaire de l'institution, la cinquième indique la carrière suivie par les élèves sortis depuis deux ans, la sixième et la septième, le nombre des professeurs et des élèves rangés sous diverses

catégories. Presque tous les renseignements contenus dans les première et seconde divisions sont exigés par la loi. Ceux de la troisième servent à remplir beaucoup plus avantageusement l'intention qu'avait la législature en exigeant une description du cours d'études suivi. La quatrième division est de la plus haute importance en ce qu'elle est propre à attirer l'attention des institutions sur les réformes hygiéniques ou sanitaires nécessaires et à faire connaître aux hommes de la science, la statistique des maladies auxquelles est sujette la jeunesse studieuse. J'ai compris toutefois que ces renseignements me seraient fournis bien plus librement et aussi avec plus d'exactitude, si je me contentais d'indiquer les résultats généraux pour chaque espèce d'institutions. Le tableau suivant fait voir que l'état sanitaire de nos maisons d'éducation est en général des plus satisfaisants. Environ le quart des institutions n'ont pas jugé à propos de donner ces renseignements et l'on doit tenir compte de ce fait dans l'appréciation que l'on fera de cette statistique.

Classe d'institution.	NOMBRE D'ELEVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNEE.										NOMBRE D'ELEVES DECEDES DURANT L'ANNEE.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consumption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nomb. total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consumption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du sys. nerv.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres maladies.	Nomb. total d'élèves décédés durant l'année.		
Collèges classiques...	7	6	4	17	4	1	8	47	1	1		
Collèges industriels...	6	6	5	14	1	9	7	48	2	9	2	13		
Académies de garçons ou mixtes...	...	9	4	...	2	29	4	48	2	1	4	2	12	17	38			
Académies de filles...	2	8	3	2	10	72	1	98	1	4	...	1	6	2	14			
Total.....	15	29	16	33	17	111	20	241	4	7	...	1	19	2	14	19	66			

Cet état prouve la vigilance des directeurs des institutions. Les maladies graves des organes de la respiration n'ont pas été nombreuses si l'on a égard au climat; mais la proportion assez considérable de ces maladies, qui se sont terminées fatalement doit engager les directeurs des institutions à veiller sur la ventilation et le chauffage avec une sollicitude toute particulière. Les appartements ne sont pas toujours tenus à une température égale, il fait quelquefois beaucoup trop chaud dans les classes tandis que les corridors ne sont point chauffés. Le défaut de ventilation conduit aussi à ouvrir les fenêtres pendant les classes: toute imprudence de ce genre, dont les enfans robustes peuvent bien ne pas se sentir, ne manque jamais d'être fatale aux élèves faibles et mal disposés. Le nombre de quatorze élèves noyés accidentellement dans le cours de l'année doit aussi engager les maîtres à la plus grande vigilance dans les parties de plaisir, les promenades sur l'eau, etc.

La cinquième division est très importante en ce qu'elle sert à indiquer dans quelles voies diverses s'engage notre jeunesse au sortir des maisons d'éducation supérieure. Parmi les élèves sortis de ces institutions depuis deux ans après avoir terminé plus de la moitié de leurs cours, 96 ont embrassé l'état ecclésiastique, 3 l'état militaire, 232 se livrent à l'agriculture, 21 se préparent au barreau, 28 étudient la médecine, 28 le notariat, 23 l'arpentage, 2 le génie civil, 355 se livrent ou se préparent au commerce, 201 s'occupent de quelque autre branche d'industrie et 66 ont laissé le pays. Ces données sont loin d'être complètes; il serait cependant beaucoup à désirer qu'elles le fussent dans un autre rapport.

Le nombre total des volumes des bibliothèques s'élève à 96823, le nombre de globes et planétaires à 180, le nombre de cartes géographiques à 1552; la valeur des cabinets de physique et des musées d'histoire naturelle à environ £16000. Les collèges classiques ont 174 professeurs, les collèges industriels 101, les académies de garçons ou mixtes 180 professeurs et institutrices; les académies de filles ont 406 institutrices. Sur le nombre des professeurs 260 sont ecclésiastiques ou religieux et 155 laïcs; sur le nombre des institutrices 333 sont religieuses et 113 sont laïques.

Le nombre des élèves des universités et des écoles supérieures

spéciales en 1855 était 331; en 1856 il a été de 377—augmentation 46. Les collèges classiques en 1855 avaient 2380 élèves; en 1856 ils en ont eu 2570—augmentation 190. Les collèges industriels avaient 1709 élèves en 1855; ils en ont eu en 1856—augmentation 226. Les académies de garçons ou mixtes avaient 4472 élèves en 1855; en 1856 elles en ont eu 6104—augmentation 1632. Les académies de filles avaient 11639 élèves en 1855; en 1856 elles en ont eu 12593—augmentation 1254. Les écoles primaires supérieures ou écoles modèles avaient 12025 élèves en 1855; en 1856 elles en ont eu 13072—augmentation 1047. Enfin en 1855 les écoles élémentaires avaient 100163 élèves; en 1856 elles en ont eu 105912—augmentation 5749. L'augmentation totale serait moindre que celle que nous avons signalée plus haut, ce qui provient de ce que nous nous sommes servis pour cette dernière comparaison, des chiffres des tableaux de l'éducation supérieure, beaucoup plus élevés en 1855 que ceux du tableau des inspecteurs. On voit que l'augmentation cette année comme l'année dernière est plus grande dans les chiffres de l'éducation moyenne (collèges industriels et académies) que dans ceux de l'instruction classique ou de l'instruction primaire.

Il est vrai qu'un bon nombre d'élèves dans toutes les institutions d'éducation supérieure ne reçoivent qu'une éducation élémentaire ou tout au plus primaire supérieure, puisqu'ils en sortent avant d'avoir dépassé la moitié du cours d'étude. De plus, quelques institutions ont rapporté parmi leurs élèves ceux d'écoles préparatoires, ou même de simples écoles élémentaires affiliées.

En tenant compte de toutes ces différences, c'est-à-dire en retranchant une certaine proportion des élèves au-dessous de seize ans de chaque espèce d'institution et les ajoutant moitié aux écoles primaires supérieures, et moitié aux écoles élémentaires, on aurait les chiffres suivants qui s'approcheraient d'avantage du véritable état de choses. Elèves recevant l'éducation universitaire ou professionnelle 377. Elèves recevant l'éducation classique 2170. Elèves recevant l'éducation moyenne ou intermédiaire 16393. Elèves recevant l'éducation primaire supérieure 15561. Elèves recevant l'éducation élémentaire 108404.

Indépendamment des résultats que nous avons constatés plus haut, en ce qui concerne les écoles sous contrôle, les statistiques de cette année font preuve d'un certain développement de l'étude des sciences exactes dans toutes les maisons d'éducation. Il y a cependant encore beaucoup à faire sous ce rapport. Le nombre total des élèves s'exerçant au calcul de mémoire que l'on appelle aussi *arithmétique mentale*, ou *calcul spontané* serait de 4497, dont 378 dans les collèges classiques, 664 dans les collèges industriels, 1551 dans les académies de garçons ou mixtes, et 1871 dans les académies de filles. Je me suis efforcé en toute occasion de favoriser le progrès de cette branche d'études, et j'ai recommandé aux inspecteurs de l'introduire et de la propager dans toutes les écoles primaires. La tenue des livres est enseignée à 1314 élèves, savoir à 248 dans les collèges classiques, à 231 dans les collèges industriels, à 586 dans les académies de garçons ou mixtes, et à 246 dans les académies de filles. L'algèbre s'enseigne à 777 élèves, dont 255 dans les collèges classiques, 135 dans les collèges industriels, 379 dans les académies de garçons ou mixtes, et 8 dans les académies de filles. Le nombre des élèves qui étudient la géométrie est de 737, dont 233 dans les collèges classiques, 187 dans les collèges industriels, 310 dans les académies de garçons ou mixtes et 2 dans les académies de filles. Le nombre des élèves apprenant la trigonométrie n'est que de 210—dont 132 dans les collèges classiques, 34 dans les collèges industriels et 74 dans les académies. Le nombre des élèves qui étudient les sections coniques est de 112, dont 62 dans les collèges classiques, 6 dans les collèges industriels, et 24 dans les académies, enfin 160 élèves étudient le calcul différentiel et intégral, 20 dans les collèges classiques, 13 dans les collèges industriels et 127 dans les académies. Je dois avouer que ce dernier chiffre me paraît le résultat de quelque erreur ou de quelque malentendu.

Les sciences naturelles s'enseignent beaucoup plus généralement que par le passé, et quoique dans beaucoup d'institutions faute d'instruments et de collections, cet enseignement doive être encore bien imparfait. Le dépôt d'instruments établi par M. Ryerson dans le Haut Canada, comme je l'ai déjà dit, a fait un très grand bien sous ce rapport. Il est bon cependant de remarquer que les élèves des collèges et académies, pourraient eux-mêmes sous la direction de leurs maîtres, faire de petites collections d'histoire naturelle, surtout d'entomologie et de botanique; beaucoup d'académies dans les Etats-Unis se sont montées des cabinets de cette manière. Les manuels d'histoire naturelle et de taxidermie de la collection Roret, que l'on peut se procurer à très bon marché, seront très utiles pour cet objet; les conseils et les exemples de quelque amateur expérimenté vaudraient encore mieux. Les observations météorologiques

et les recherches à l'aide du microscope sont encore des moyens excellents, et maintenant très répandus dans les autres pays, pour instruire la jeunesse tout en l'intéressant et en l'occupant agréablement.

Le nombre des élèves qui apprennent la physique est de 613, dont 345 dans les collèges classiques, 41 dans les collèges industriels, 142 dans les académies de garçons ou mixtes, et 37 dans les académies de filles. Le nombre des élèves qui apprennent à faire des observations météorologiques est de 265, savoir: 235 dans les collèges classiques, 9 dans les collèges industriels et 18 dans les académies. L'astronomie est enseignée à 559 élèves, dont 297 sont dans les collèges classiques, 41 dans les collèges industriels, 102 dans les académies de garçons ou mixtes et 119 dans les académies de filles. La chimie est enseignée à 249 élèves, dont 95 dans les collèges classiques, 85 dans les collèges industriels, 62 dans les académies de garçons ou mixtes et 7 dans les académies de filles. L'histoire naturelle est enseignée à 668 élèves, dont 126 dans les collèges classiques, 96 dans les collèges industriels, 167 dans les académies de garçons ou mixtes et 285 dans les académies de filles.

L'anglais est enseigné dans les écoles secondaires à 6309 élèves, dont le français est la langue maternelle, et le français est enseigné à 1680 élèves dont l'anglais est la langue maternelle. Le nombre d'élèves qui s'exercent à la composition ou amplification française est de 2652 et de 2017 pour la composition anglaise. Le nombre des élèves qui s'exercent à la versification française est de 181, dont 79 dans les collèges classiques, 15 dans les collèges industriels, 50 dans les académies de garçons et 36 dans les académies de filles. Le nombre des élèves qui s'exercent à la versification anglaise est de 235, dont 64 dans les collèges classiques, 15 dans les collèges industriels, 105 dans les académies de garçons ou mixtes et 51 dans les académies de filles. Ces nombres, comme on le voit, ne sont point bien considérables si on les compare au total des élèves. La grammaire latine s'enseigne à 1642 élèves, dont 1377 dans les collèges classiques, 41 dans les collèges industriels et 21 dans les académies; 479 s'exercent à la versification et 470 à l'amplification dans cette langue indépendamment des thèmes et des versions. La grammaire grecque s'enseigne à 571 élèves dans les collèges classiques, et à 36 élèves dans les académies. L'hébreu ne s'enseigne qu'à 15 et l'allemand qu'à 12 élèves.

Les belles-lettres sont enseignées à 551 élèves, la rhétorique à 460 et 1250 prennent des leçons de déclamation. Des leçons de philosophie intellectuelle et morale se donnent à 204 élèves, des notions élémentaires de théologie à 132, de jurisprudence à 39, de droit constitutionnel à 108. L'agriculture théorique s'enseigne à 310 élèves, l'agriculture pratique à 133 et l'horticulture à 459. Quelques institutions ont un cours commercial, spécial et distinct du cours ordinaire, et 610 élèves suivent de semblables cours: 265 dans les collèges classiques, 128 dans les collèges industriels et 194 dans les académies.

Les arts utiles et les beaux-arts ne sont point négligés: 730 élèves apprennent le dessin linéaire, dont 158 dans les collèges classiques, 180 dans les collèges industriels, 232 dans les académies de garçons ou mixtes et 160 dans les académies de filles. Cette branche s'enseigne de plus dans les écoles modèles à un très grand nombre d'élèves. L'architecture s'enseigne à 191, la peinture, le pastel ou l'aquarelle à 402, la musique vocale à 2447 et la musique instrumentale à 1225 élèves. Il ne paraît y avoir de gymnase réglementaire organisé que dans le Collège Ste. Marie à Montréal et 29 élèves s'y livrent aux exercices gymnastiques; 16 élèves des académies ont aussi cet avantage. La natation ne paraît s'enseigner dans aucun collège: 52 élèves des académies paraissent s'y exercer. Ces deux branches importantes de l'éducation physique devraient être introduites partout: l'homme instruit éprouve tous les jours la honte d'être à la merci des ignorans ou d'être dérangé par eux dans des actes de courage ou d'humanité, faute d'avoir été brisé dans sa jeunesse à ces exercices corporels. Il va sans dire que les plus grandes précautions et la plus stricte surveillance doivent présider à ces ébats. Le plancher du gymnase devrait toujours être couvert d'une couche épaisse de tan ou mieux encore de bran de seie ou de sable fin. La natation devrait toujours se pratiquer dans un étang de peu de profondeur et dont les bords seraient graduellement inclinés. De telles nappes d'eau pourraient presque toujours être formées dans le voisinage de nos collèges et assez généralement à peu de frais par les russeaux ou petites rivières qui abondent partout.

La danse ne s'apprend que par 40 élèves, et l'escrime par 44; l'équitation ne s'enseigne dans aucune institution.

Ayant ainsi parcouru rapidement les diverses branches d'enseignement de nos institutions d'éducation classique et moyenne, laissant de côté les branches purement élémentaires, dont on pourra voir aussi les résultats dans le tableau D, nous devons ajouter que

le petit nombre relatif d'élèves à qui sont enseignés les branches plus élevées, peut être attribué à deux causes. La première, c'est que plusieurs institutions sont de fondation récente et n'ont pas encore complété l'exécution de leur programme; la seconde, c'est qu'en général les parents s'empressent trop de retirer leurs enfants des collèges et qu'un bien petit nombre achèvent leurs cours. Les pères de familles devraient d'abord réfléchir avec soin au genre d'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants, et le choix une fois fait, exiger que le cours se fasse complètement et n'épargner pour cela aucun sacrifice. Ils doivent songer que l'avenir tout entier de leurs enfants dépend de la persévérance qu'ils auront montrée, et qu'il vaut mieux avoir suivi régulièrement une bonne école primaire et en profiter bien de ce qui s'y enseigne qu'd'avoir fait avec peu de succès deux ou trois classes dans un collège.

Les élèves sont rangés comme suit sous diverses catégories importantes. Il y a 9806 garçons et 14073 filles dans les institutions d'éducation supérieure et d'éducation secondaire dont nous venons de nous occuper; 15 sourds-muets et 30 sourdes-muettes dans les instituts particuliers, dont nous parlerons plus loin, et d'après le tableau du recensement, 62374 garçons et 59381 filles dans les écoles primaires. De ces deux derniers chiffres il faut retrancher 2781 élèves des écoles secondaires compris dans le recensement comme on l'a déjà expliqué, et dont il est probable que les deux tiers sont des filles, (les académies de filles sous le contrôle des commissaires étant plus nombreuses,) on aura donc 71268 garçons et 71630 filles dans toutes nos institutions d'éducation. On avait toujours cru jusqu'à présent que les filles recevant l'instruction, étaient dans une proportion beaucoup plus grande que les garçons; on voit que les deux chiffres se balancent presque.

Il y a 200 élèves pensionnaires et 177 externes dans les universités et écoles supérieures spéciales; 1013 pensionnaires, 322 demi-pensionnaires et 1235 externes dans les collèges classiques; 337 pensionnaires, 411 demi-pensionnaires et 1157 externes dans les collèges industriels; 156 pensionnaires, 178 demi-pensionnaires et 5770 externes dans les académies de garçons ou mixtes; 2146 pensionnaires, 1459 demi-pensionnaires, et 9255 externes dans les académies de filles en tout: 3852 pensionnaires, 2430 demi-pensionnaires et 17597 externes. On voit que le système du pensionnat surtout pour l'éducation des filles est en grande faveur dans le pays.

Sous le rapport de la religion les élèves se distribuent comme suit: universités, catholiques 281, protestants 96; collèges classiques, catholiques 1866, protestants 701; collèges industriels, catholiques 1796, protestants 139; académies de garçons ou mixtes, catholiques 4234, protestants 1870; académies de filles, catholiques 12770, protestants 123. Le nombre total des élèves catholiques est de 20847, celui des élèves protestants est de 2932.

Beaucoup d'institutions ont une réputation qui s'étend au-delà du comté ou elles sont situées, car 1961 élèves fréquentent des collèges ou académies hors du comté de leur résidence. Il y a de plus dans les universités 20 élèves du Haut-Canada, dans les collèges classiques 26, dans les collèges industriels 4, dans les académies de garçons 19, dans les académies de filles 13, en tout 82. Le nombre des élèves dont les parents résident dans les Etats-Unis est de 6 dans les universités, 45 dans les collèges classiques, 16 dans les collèges industriels, 51 dans les académies de garçons ou mixtes et 35 dans les académies de filles, en tout 153. Quelques uns de ceux qui ont été donnés comme ayant laissé le pays après leurs études doivent appartenir à cette dernière catégorie.

Les écoles spéciales secondaires consistent uniquement dans les deux Instituts de sourds-muets, dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière. Je dois attirer de nouveau l'attention au vote fait depuis longtemps par la législature pour l'établissement d'instituts de ce genre, et qui n'a pas encore eu son effet.

Le tableau E. contient une statistique particulière des écoles catholiques des cités de Québec et de Montréal que je me suis procuré directement. A Québec d'après ce tableau 5176 et à Montréal 6769 enfans fréquentent ces écoles; sur ce dernier chiffre se trouvent 2351 filles fréquentant les écoles des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame et 2350 enfans fréquentant celles des Frères des écoles Chrétiennes établies et exclusivement soutenues par le Séminaire de St. Sulpice.

Le tableau F. indique la circonscription de chaque district d'inspection, et peut donner une idée de l'étendue des devoirs à remplir par chaque inspecteur. Il est important à consulter pour l'intelligence de tous les autres tableaux.

Le tableau G. auquel j'ai déjà fait plusieurs fois allusion, contient les statistiques générales recueillies par les inspecteurs et plus particulièrement celles des écoles primaires. Il y a 490 municipalités divisées en 2619 arrondissemens; les corporations scolaires possèdent 1945 maisons d'école; il y a 2602 écoles sous le contrôle des

commissaires ayant 94629 élèves, et 93 sous le contrôle des syndics des minorités dissidentes ayant 2581 élèves. Il y a 892 instituteurs dont 448 sont munis de diplômes, et 1574 institutrices dont 303 seulement sont munies de diplômes.

Il y a 112 instituteurs et 878 institutrices recevant au-dessous de £25 de salaire annuellement; 386 instituteurs et 519 institutrices recevant de £25 inclusivement jusqu'à £50 exclusivement; 196 instituteurs et 20 institutrices recevant de £50 inclusivement à £100 exclusivement et 10 instituteurs recevant £100 et au-delà. (1) Il y a plusieurs instituteurs sous contrôle dont le salaire n'est point connu et ces chiffres ne comprennent point non plus les religieux et ecclésiastiques ni les maîtres des écoles indépendantes.

Le minimum de salaire donné à un instituteur est de £12, à une institutrice £9; mais ce sont des cas exceptionnels. Le maximum pour les instituteurs est de £150 et pour les institutrices de £75. J'ai prescrit comme minimum £25 pour les institutrices et £50 pour les instituteurs. Le salaire moyen des instituteurs peut être considéré de £40 à £60; celui des institutrices de £20 à £30. Dans un grand nombre de cas, les uns et les autres reçoivent en outre leur logement et leur bois de chauffage. J'ai dit plus haut les raisons qui me font espérer sous ce rapport un progrès, qui est tant à désirer.

Le nombre des bibliothèques de paroisses est de 92; elles renferment 57193 volumes.

Tel est un aperçu rapide des statistiques de l'année 1856. J'ai tâché de suppléer à des lacunes qui n'ont rien d'étonnant, lorsqu'on réfléchit qu'un grand nombre de ces renseignements sont réunis pour la première fois, et d'expliquer les différences qui paraissent exister entre des tableaux provenant de sources diverses; je crois n'avoir rien épargné pour faire connaître le véritable état des choses.

Il est évident que nous avons encore beaucoup à faire pour donner à l'instruction publique tout le développement désirable; mais il est à espérer que la législation existante obtiendra avec le temps de meilleurs résultats.

La principale difficulté est celle qu'offre actuellement l'état des finances du département. J'y ai déjà attiré l'attention dans un rapport spécial qui a été imprimé par ordre de l'Assemblée Législative. Le gouvernement a fait des efforts louables pour remédier temporairement à cette difficulté et pour me permettre de faire sans interruption les paiemens ordinaires.

Une telle situation ne saurait cependant, se prolonger bien des années sans de graves inconvéniens; d'autant plus que les améliorations les plus urgentes requièrent une augmentation des ressources pécuniaires à ma disposition.

Je dois, en terminant ce rapport, exprimer toute ma reconnaissance envers le clergé des divers cultes, la presse, et les amis de l'éducation en général qui ont prêté un concours si puissant et si bienveillant aux efforts qui ont été faits par le département, dans le cours de cette année.

Les progrès remarquables qu'a faits le Bas-Canada dans la voie de l'éducation ont été signalés par les journaux des pays étrangers et, de tous côtés, les marques d'encouragement les plus flatteuses nous ont été prodiguées. Ces progrès ne devront pas nous empêcher de voir tout ce qui reste encore à faire, ni en aucune manière nous engager à nous dissimuler tous les dangers que courra notre système d'instruction publique, tant que les réformes ultérieures indiquées dans ce rapport n'auront pas été accomplies.

(A Continuer.)

Rapport du Surintendant des Ecoles Communes de la Pensylvanie, pour 1857.

La Pensylvanie est toute cette étendue du territoire américain comprise entre le 39° 42' et 47° 17' latitude nord, et 77° et 83° longitude ouest. Elle est bornée au nord par l'Etat de New-York, au sud par la Virginie et le Maryland, à l'ouest par l'Etat de l'Ohio, et à l'est par celui de New-Jersey. Le sol de cet état est généralement fertile et est arrosé par de nombreuses rivières. La chaîne des monts Alleghanis le traverse. L'industrie et le commerce y sont très actifs.

Colonisé d'abord par les Suédois et les Finnois, conquis ensuite par les Hollandais, puis, subsequmment, en 1664, par les anglais,

(1) 3 de ces derniers dans le district de M. Lanctot sont omis dans le tableau G.

il fut, en 1681, cédé par Charles II à William Penn et reçut alors le nom de Pensylvanie.

William Penn était fils du vice-amiral anglais du même nom, et né à Londres en 1644. Dans sa jeunesse, il adopta les doctrines de la secte religieuse des Quakers. Persécuté par ceux auprès de qui il cherchait à les faire prévaloir, chassé même de la maison paternelle à cause de son exaltation religieuse, Penn fut plus tard, pour la même raison, incarcéré dans la tour de Londres. C'est durant le cours de cet emprisonnement qu'il se prit à rêver au calme des solitudes du Nouveau-Monde et au bonheur qu'il y aurait d'y vivre loin du tumulte européen. La mort de son père, arrivée quelque temps après, le mit en possession d'une fortune assez considérable et d'une créance de £10,000 sterling sur la couronne, en échange de laquelle on lui céda, comme nous venons de le dire, la propriété et la souveraineté du territoire contigu au New-Jersey et situé à l'ouest de la Delaware.

Anxieux de réaliser son rêve, Penn fit bientôt ses préparatifs de départ, et le 27 octobre 1682, après une traversée très-longue et des plus orageuses, trois navires, portant le législateur et un grand nombre de colons, la plupart ses voisins, jetaient l'ancre dans le port de la petite ville de New-Castle, sur la Delaware. Le traité de paix et d'amitié qu'il conclut quelques temps après avec les Indiens, contribua beaucoup au bonheur et à la tranquillité dont jouit, durant de longues années, la nouvelle colonie qu'il venait de fonder.

Jamais établissement ne s'inaugura sous de plus favorables auspices. Un demi-siècle d'expérience avait fait connaître aux européens qui voulaient coloniser les dangers qu'il fallait éviter et la voie qu'ils devaient suivre en pareille circonstance. D'un autre côté, les Indiens habitués à ployer sous les blancs, dont ils redoutaient les moyens de destruction, accueillirent sans défiance Penn et ses compagnons, qui ne venaient à eux qu'avec des paroles de conciliation et de bonté à la bouche. Le sol qu'ils foulaient était fertile, le climat tempéré, le gibier abondant. Les premiers émigrants furent donc exemptés de malheurs auxquels furent longtemps en proie les parties du nord et du sud de la Nouvelle-Angleterre. Il résulta de tout cela un accroissement de population sans exemple.

Penn, visitant un jour ses domaines, s'arrêta dans un endroit où les bords de la Delaware se couvraient de bois magnifiques. Enchanté de la beauté de ce site, il résolut d'y construire sa future capitale, et Philadelphie s'y éleva bientôt comme par enchantement. C'est près du lieu où est bâtie la ville, sous un vieux orme qui existe encore, qu'il avait réuni tous les chefs des tribus indigènes avec qui il traita.

La constitution que Penn fit adopter à sa colonie était si sage qu'elle servit en quelque sorte de modèle à celle des Etats-Unis, en 1776. Elle eut surtout l'effet d'y attirer un grand nombre de nouveaux émigrants. C'est à la salutaire influence de ces lois que les Pensylvaniens doivent cet esprit d'ordre, de diligence et d'économie qui distinguent leur république de toutes celles qui constituent l'Union. Quatre ans après la cession qui lui en avait été faite, cette province contenait vingt populeux établissements et Philadelphie 2000 habitants.

En 1699, les habitants du Delaware, mécontents des nouvelles lois que Penn fit alors pour son gouvernement, demandèrent à se séparer de la Pensylvanie; le législateur y consentit, mais en se réservant la direction de leurs affaires.

Penn était revenu en Angleterre en 1701, pour ne plus revoir l'Amérique. Malgré l'extrême honnêteté de tous les actes de sa vie, sa vieillesse fut abreuvée d'amertume; il mourut en 1718, à l'âge de 74 ans. Son fils continua de diriger la colonie et suivit l'esprit sage et pacifique du fondateur.

Ce gouvernement héréditaire se continua jusqu'à la révolution. Une indemnité fut alors offerte aux héritiers de Penn pour toutes redevances qu'ils avaient droit de réclamer tant de l'Etat que des particuliers. Cette offre fut finalement acceptée.

Jusqu'à l'histoire de l'homme, c'est-à-dire de Penn et de ses descendants, est l'histoire du peuple; l'une se confond avec l'autre. Les grandes secousses que doit lui imprimer la révolution n'ont pas encore agité ce sol ni fait surgir de son sein cette liberté étrange qui se résout aujourd'hui en progrès de toute nature.

Cette révolution vint enfin; la Pensylvanie y prit une part très-active. Les armées de la république comptaient dans leurs rangs un grand nombre de soldats qui lui appartenaient. En septembre 1774, le premier congrès des Etats insurgés contre la métropole s'assemblait à Philadelphie et adoptait cette déclaration des droits qui fut comme le prélude de celle de l'indépendance.

Quelques profondes que fussent les blessures faites au corps social américain par la guerre meurtrière qu'il venait de soutenir contre l'Angleterre, la paix dont on scella de part et d'autre le traité, en 1783, ne tarda pas à les cicatrifier. Quelques années même suffirent pour en enlever toute trace. Qu'on en juge par le relevé

suivant de la population de la Pensylvanie, fait avant la levée de boucliers par l'insurrection et la conclusion du traité de paix. En 1774, la population était de 231,787, et de 428,912 en 1783. En 1800, cette population s'élevait à 602,365 et lors du recensement qui fut fait en 1840, à 2,258,463.

L'industrie, le commerce, les arts, les sciences, devaient nécessairement prendre des développements proportionnés aux besoins de cette population. L'instruction publique et l'éducation populaires trouverent partout d'ardents zélés. L'Université de Pensylvanie, qui date de 1755, les nombreux collèges qui y ont été fondés avant et après l'ère républicaine, contribuent puissamment à la rendre populaire.

(A continuer.)

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Mars et Avril 1855.

MEZIERES: Jugements, maximes et reminiscences.—Un charmant volume, produit distillé et double rectifié de toute la bibliothèque d'un homme de goût et d'esprit. Nous en tirons les pensées suivantes: "On en serment la tribune, la chaire et les académies, si on ne devait y prendre la parole qu'à la condition de se faire entendre et de se faire comprendre? — L'aptitude spéciale de certains savants à discuter sur des questions étrangères, n'a d'égal que la patience infatigable de leurs confrères à écouter ce qui n'intéresse d'ailleurs personne. — Il faut plus que du goût; il faut du courage civil pour apprécier à sa juste valeur un livre excellent signé d'un nom inconnu."

SAINTE BEUVE: Etude sur Virgile.—Garnier Frères.

OLIVA: Histoire du Pérou.—Traduite du Père Oliva sur le manuscrit inédit par Ternaux-Compan. Bibliothèque ézévérienne de Janet; prix 3 francs.

MISLIN (Mgr.): Les saints lieux.—Seconde édition parisienne, 3 vols. in-8o. Didier; avec cartes et plans par Marlier.

EMILE DE BONNECHOSE: Histoire de l'Angleterre.—Volumes 1 et 2.—Didier. Les Canadiens n'étudient généralement pas assez l'histoire d'Angleterre. "Celle-ci, dit la Revue Contemporaine, moins détaillée que celles de Haime et de Lingard, n'omet cependant aucun fait important."

DE BARANTE: Etudes littéraires et historiques, 2 vols. in-8o. faisant suite aux études historiques et géographiques; 900 p. prix 14 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS, tome 1er, 1re partie (A-Ach.) grand in-8o. à deux colonnes, 192 pages et 19 planches. Publication de l'Institut Impérial de France.

VAILLIER: Souvenirs de l'insurrection normande en 1793; 1 vol. in-8o. 321 pages, prix 5 francs.

Londres, Février, Mars et Avril 1855.

FROTTIE: History of England from the fall of Wolsey to the death of Elizabeth, vols. 3e et 4e. in-8o. 1090 pages, prix 28s. Parker.

T. W. BROWN: Labour and triumph; the life and times of Hugh Miller, in-12 320 pages, 10s. 6d. Murray.

DE VERICOURT: The life and times of Dante, in-8o. 412 p. 10s. 6d. Hope.

WISEMAN (H. E. Cardinal Henry): Recollections of the last four popes in-8o. 342 p. 21s. Hurst.

REES: A personal narrative of the siege of Lucknow from its commencement to its relief; 400 p. in-8o. 9s. 6d. Longman.

KERR: The student's Blackstone.—Selections from the commentaries of Sir William Blackstone; in-8o. 70 p. 9s. Murray.

SLEEMAN: A journey through the kingdom of Oude. 2 vols. in-8o. 130 pages, 24s. Bentley.

C'est le récit d'un voyage entrepris par l'auteur, major général dans l'armée anglaise, par l'ordre de Lord Dalhousie, alors gouverneur général de l'Inde. Il est suivi de la correspondance privée relative à l'annexion du royaume d'Oude à l'empire Britannique.

WALPOLE: The letters of Horace Walpole, edited by Peter Cunningham, tome 8o. in-8o. 600 p. 10s. 6d. Rutledge. L'ouvrage aura en tout 9 vols.

The stepping stone to Astronomy, by a lady.—Prizes for common things.—The Art of questioning.

Trois petits volumes d'une série de jolis livres, publiés par Longman, dont la librairie est surtout employée à mettre au jour des ouvrages d'éducation.

GILL: Introductory text book to method and school management. Troisième édition. Longman.

New York, Mars et Avril 1858.

TRAILL : *The Illustrated family gymnasium*; 216 pages in-12o. Fowler et Wells.

HARRIS : *The Spanish conquest in America*; 3e volume, 532 pages in-12o. Harper.

Toronto, Avril 1858.

CATALOGUE de la bibliothèque du Parlement, second volume, contenant : Ouvrages relatifs à l'Amérique.—Brochures et manuscrits.—Index des auteurs et des matières; 845 pages, Lovell. C'est la fin de l'immense travail entrepris par les bibliothécaires, et qui comprend en tout 18595 pages. Le catalogue des livres sur l'Amérique et celui des manuscrits constitueraient à eux seuls un ouvrage important de bibliographie.

Québec, Mai 1858.

ÉTUDE sur l'union projetée des provinces britanniques de l'Amérique du Nord; 36 pages in-8o. Côté et Cie.

DE LA CONFÉDÉRATION des provinces britanniques de l'Amérique du Nord; 252 pages in-8o. Brousseau frères.

Ces deux brochures sont la reproduction, la première d'une série d'articles publiés dans le *Journal de Québec*, la seconde, d'écrits publiés dans le *Courrier du Canada*. L'une est due, nous pensons, à la plume de l'hon. M. Cauchon, l'autre à celle de M. J. C. Taché.

Montréal, Mai, 1858.

TABLEAU historique des progrès matériels et intellectuels du Canada, par Bibaud, jeune, A. C., L. P., et L. L. D. 50 pages in-12; Cérat et Bourgignon.

ŒUVRE de la Ste. Enfance, 18 pages.—Coup d'œil sur la Ste. Enfance, 16 pages in-12 et Rapport de l'Œuvre de la Ste. Enfance pour le Canada, la province d'Halifax et les Etats-Unis; 72 pages in-12, (extrait des annales publiées à Paris.)

Une partie de ces brochures est employée à réfuter les objections que l'on fait valoir contre cette œuvre, et qui consistent à lui en préférer d'autres plus rapprochées et que l'on donne comme plus urgentes. Ceci nous rappelle un bon mot d'une spirituelle quêteuse. Elle s'était présentée à plusieurs reprises et pour divers objets chez un particulier, qui lui répondait toujours : "Ma bonne dame, j'en suis bien fâché; mais j'ai mes papiers."—Vraiment, lui dit-elle, enfin, eh bien ! je les plains ! Tout le monde n'a pas donné cette œuvre; car le Canada figure pour 2365 dans les recettes. Là dessus 594 proviennent des élèves des Soeurs de la Congrégation à Montréal, et 243 des autres institutions d'éducation de la ville. Des traits charmants de plusieurs enfants canadiens sont rapportés et font aujourd'hui le tour du monde.

Petite Revue Mensuelle.

Nous ne savons plus quel savant vient de plaider en France la cause du calendrier républicain en ce qui concerne les noms des mois. Selon lui, il y avait à la fois beaucoup plus de logique et de poésie à donner aux mois les noms tirés de la nature, les jolis noms harmonieux et sonores : Vendémiaire, brumaire, frimaire, nivose, ventose, pluviôse, germinal, floral, prairial, messidor, thermidor et fructidor. A la vérité, on ne saurait contester l'élégance de ces noms; ils ont fourni à Berthaud une de ses rimes les plus riches, dans son ode à la France :

Qu'a donc as-tu planté l'arbre de fructidor ?
Qu'a donc as-tu semé l'épi de messidor ?

Mais, s'ils conviennent parfaitement au climat de la France, ils ne sauraient également s'adapter à un grand nombre de pays où l'on parle la langue française, et quelques-uns d'eux devaient faire triste figure dans certaines colonies, aux îles de St. Pierre et de Miquelon, par exemple. Je vous le demande un peu, quelle cruelle ironie n'aurait point germinal, floral et prairial, en Canada, cette année ? Qu'a-t-il germé de bon dans le mois d'avril ? quelles fleurs avons-nous cueillies dans le joli mois de mai, et dans quel état seront nos champs au commencement de juin ? Nous ne disons rien de vendémiaire, qui serait ici un véritable hors d'œuvre, bien que Jacques-Curtier ait nommé l'île d'Orléans, l'île de Bacchus, à cause de la grande quantité de vignes sauvages qu'il y avait trouvées; mais sauvages elles étaient et sauvages elles sont restées.

Cette année a eu, toute plaisanterie mise de côté, l'un des plus tristes mois de mai qui ait existé de mémoire de Canadien. Si nous avions à le baptiser à la républicaine, nous l'appellerions *pluviôse*, sans craindre de lui faire la moindre injustice. Cela n'empêche pas qu'au moment où nous écrivons, nous ne soyons tout au moins en plein germinal et qu'un beau rayon doré du soleil se suive, dans la rue Notre-Dame, la foule agitée et bigarrée des promeneurs. Certes, il y a de tout en effet dans cette étroite mais élégante voie publique où l'on peut se parler d'un trottoir à l'autre, comme si l'on était dans un salon; mais parmi tous les costumes étranges, depuis celui de l'Yankee Californien jusqu'à celui de l'Iroquois de Caughnawaga, depuis l'habit rouge du militaire anglais à la robe de bure du Frère des Ecoles Chrétiennes, un costume inconnu de tous se produisait ces jours derniers. C'était deux bons Pères Capucins

de Millwaukie, dont les capuchons, la barbe et la tête nue, ont produit une sensation incontestable. Les capucins n'ont jamais existé comme corps religieux en Canada, quoiqu'ils aient été chargés autrefois de quelques missions dans les îles du golfe; mais ils sont une branche de l'ordre de St. François d'Assise, dont font partie les Récollets, qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire du pays. Les Français furent, en effet, les premiers évangélistes de la Nouvelle-France, où ils devancèrent de longtemps les Jésuites et les prêtres récollets. Dès l'année 1615, le P. Joseph Le Caron pénétrait, avec Champlain, jusque dans le pays des Hurons, sur les bords de la baie Géorgienne après avoir remonté la rivière des Outaouais, traversé le lac Nipissing et descendu la rivière Française. Leur première maison, à Québec, était à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Hôpital-Général, près de la rivière St. Charles. Ils eurent, plus tard, un vaste couvent et une jolie église sur l'espace que couvrent actuellement la Place d'Armes, la cour de justice et l'église anglicane. Leur monastère, à Montréal, existe encore et se t d'école et d'orphelinat; tandis que leur église, qui porte encore leur nom, est une des plus jolies monuments décorés de la ville. Il n'y a que quelques années que l'un des derniers Récollets, le frère Louis, mourait à Québec, et où il s'était rendu très utile comme instituteur. Les pères capucins qui nous visitent aujourd'hui dirigent une maison d'éducation dans l'ouest des Etats-Unis et quéteut pour leur œuvre, qu'ils veulent mettre au niveau des besoins des populations.

L'ouest se développe, en effet, avec une incroyable rapidité, et tous les cultes, toutes les races, toutes les langues y seront bientôt représentés par d'innombrables populations. La colonisation de ces immenses régions sera activée, si l'on en croit les dernières nouvelles, par la soumission des Mormons, contre lesquels le gouvernement des Etats-Unis vient d'organiser une formidable expédition. Cette secte fanatique et immorale en était venue à des excès qui dépassaient ceux des peuplades sauvages, et le gouvernement de Washington aura à déposséder ses propres enfants d'un de ses territoires, par quelque moyen semblable à ceux qu'il emploie pour se débarrasser des peuplades indiennes dont il convoite les possessions. Nos voisins ne paraissent point trouver qu'ils aient assez de cette guerre intestine sur les bras; leurs journaux et leurs politiques viennent de prendre un ton très élevé à l'égard de la Grande-Bretagne, au sujet du droit de visite exercé un peu sévèrement sur quelques-uns de leurs vaisseaux dans le golfe du Mexique. Mais, cette fois, l'abolitionisme viendra en aide au génie pacificateur de l'Amérique, et il se dépensera plus d'encre et de papier dans cette querelle que de poudre et de boulets, ce qui, à tout prendre, vaut infiniment mieux.

Dans ces circonstances difficiles et tandis que se discutait un congrès les questions brûlantes du territoire du Kansas, qui ne sont, comme presque toutes les questions aux Etats-Unis, que celle de l'esclavage, un des hommes les plus remarquables de la république, le sénateur Benton, mourait à un âge assez avancé; mais tenant encore ferme dans sa main la plume aussi éloquente, chez lui, que la parole. Pour bien dire, dans ses derniers moments, il dictait avec impassibilité quelques pages des mémoires politiques auxquels il travaillait depuis longtemps. Les Etats-Unis ont aussi perdu un homme de lettres dont la carrière a été marquée au coin de l'utilité pratique; c'est Freeman Hunt, dont le nom n'est pas inconnu de nos lecteurs, puisque nous avons eu souvent occasion de citer ses ouvrages et son *Merchant's Magazine*. Cette publication, qui compte des lecteurs sur tout les points du globe, fut fondée en 1839, par M. Hunt, et en est rendue aujourd'hui à son 38e volume. Depuis que le *Merchant's Magazine* a été créé la population des Etats-Unis s'est augmentée de 17 à 25 millions, le territoire de deux à trois millions de milles carrés, le monnayage de \$60 à \$300 millions, la marine marchande a vu le tonnage de ses vaisseaux s'accroître de deux à cinq millions, la navigation à la vapeur s'est établie sur l'océan, les télégraphes électriques ont été inventés et ont sillonné toute la surface de l'Union, un traité de commerce a établi presque un libre échange des produits des Etats-Unis avec ceux du Canada, l'Angleterre a proclamé la liberté du commerce et de la navigation, soixante compagnies de navigation océanique ont été établies soit en Europe soit en Amérique, et elles tiennent sur mer 350 navires à vapeur; les mines d'or découvertes dans la Californie et dans l'Australie ont créé sur l'Océan Pacifique deux nouveaux peuples; et les compagnies de chemins de fer ont exécuté en vingt ans l'œuvre d'un siècle.

Tel est le tableau concis du progrès commercial opéré sous les yeux de Freeman Hunt et dont il a tenu compte mois par mois, tout en contribuant grandement à l'activer. Ses collaborateurs et continuateurs, en le résumant ainsi dans l'article consacré à sa mémoire, nous ont donné l'idée la plus correcte de sa tâche comme écrivain. Nous eussions aimé à voir, cependant, dans cet article, quelques détails biographiques, surtout sur la jeunesse et l'éducation du fondateur du *Merchant's Magazine*; mais les littérateurs hommes d'affaires qui rédigent le journal n'ont point songé, occupés qu'ils étaient de faire tout à la fois et un habitué et un prospectus. Ils terminent par un appel à leurs abonnés; ce qui ressemble un peu à l'épithaphe de l'épicière au cimetière du Père Lachaise: sa veuve inconsolable continue son commerce et compte sur la bienveillance de ses pratiques.

Nous ne voulons pas faire de tort à la nouvelle rédaction qui débute avec un esprit si évidemment mercantile; mais nous ne saurions nous empêcher, en parlant à nos lecteurs de cette excellente revue, de les inviter à lire aussi le *Canadian Merchant's Magazine*, où ils trouveront une foule de choses intéressantes sur leur pays. Une semblable publication en langue française serait de la plus grande utilité; mais à son défaut nos journaux ne sauraient mieux faire que de traduire et de repro-

duire fréquemment les articles des deux revues commerciales de New-York et de Toronto.

C'est ici l'occasion de constater le mouvement qui se fait dans notre presse française, qui s'est augmentée depuis quelque temps de quatre journaux sérieux, la *Gazette de Soré*, l'*Echo du St. Maurice*, le *Journal des Débats* et le *Progrès*, sans compter une demi douzaine de petites feuilles satiriques. Le *Journal des Débats* et le *Progrès*, qui se publient l'un à Toronto et l'autre à Ottawa, sont des entreprises d'une grande hardiesse puisque ce sont les premières feuilles imprimées dans notre langue dans le Haut-Canada. Nous n'avons pas reçu depuis quelque temps le premier de ces journaux et craignons qu'il ne soit déjà trépassé. Si c'était malheureusement le cas, nous souhaiterions un meilleur sort à son confrère. Il y a sur les deux rives de la rivière des Outaouais une population française capable de soutenir un journal et le faire est pour elle, dans les circonstances actuelles, un devoir et presque une nécessité.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— M. Alphonse Leroy, professeur à l'université de Liège, publie depuis quelque temps dans la *Revue de l'Instruction publique de Paris*, une série d'articles sur l'Instruction publique au Canada. M. Leroy a déjà publié dans la *Revue* un travail considérable sur l'Instruction publique aux Etats-Unis; et il écrit aussi actuellement sur ces deux sujets dans une revue allemande. Nous reproduirons prochainement une partie de ces écrits sous forme d'analyse; mais nous ne saurions laisser passer l'occasion de remercier M. Leroy de la bienveillance qu'il nous a témoignée ainsi qu'à tous nos compatriotes, autant dans ses écrits que par l'envoi d'un grand nombre d'ouvrages à la bibliothèque du département.

— Les élèves du séminaire de Québec ont célébré, le 30 avril dernier, l'anniversaire de la naissance du pieux et courageux fondateur du séminaire. C'est une fête de famille que non-seulement les écoliers et les professeurs, mais encore les amis de l'institution voient arriver tous les ans avec une bien douce satisfaction. La solennité littéraire et musicale de cette année n'a pas eu, nous dit-on, moins de succès que celles des années précédentes. Outre un grand nombre de morceaux de musique vocale et instrumentale et plusieurs récitationnaires bien choisis, on a écouté avec plaisir un éloge de Mgr. Laval, par M. Henri Taschereau, élève de rhétorique et un discours grec de M. Backley, sur l'influence des arts dans l'éducation.

— M. Charles McMichen, de Cincinnati, a laissé par son testament une somme de \$90,000 pour l'établissement d'une université où l'Instruction devra se donner gratuitement à des enfants pauvres. Des orphelins de cinq à quatorze ans seront entièrement adoptés par l'institution; ceux qui montreront des talents et des dispositions convenables, recevront une éducation classique, les autres recevront une éducation commerciale ou industrielle. Ce projet a été le rêve de la vie entière du défunt, et il avait accumulé cette grande fortune expressément dans ce but. L'institution sera mise sur le même pied que le collège Girard fondé à Philadelphie, comme on sait, par un marchand français millionnaire, dans un but semblable.

— M. d'Avray, surintendant de l'Instruction publique au Nouveau Brunswick, vient d'être remplacé par M. Fisher. M. d'Avray est protestant et d'origine française; il exerçait depuis plusieurs années les fonctions de surintendant, et il était en même temps professeur au collège de Fredericton, établissement qui, d'après une des dispositions de la nouvelle loi sur les écoles, cessera d'exister avec l'année. Le nouveau surintendant vient de visiter les institutions d'éducation de Toronto et de Montréal.

— L'école normale Jacques-Cartier a perdu un de ses meilleurs élèves, M. Joseph Dalcour, jeune homme, qui n'avait pas encore dix-sept ans et que la consumption, cette fatale et irrémédiable maladie, vient de faire descendre dans la tombe. Pieux, laborieux, et doué d'excellentes dispositions pour l'étude, il emporta avec lui l'estime de ses professeurs, de ses collègues et des jeunes élèves de l'école-modèle confiés à ses soins. Par une touchante pensée, quelques jours seulement avant sa mort, il s'est fait annoncer, quoique dans l'état le plus déplorable, à l'école normale où il venait, disait-il, revoir avant de mourir ses professeurs et ses compagnons. De retour chez ses parents, il écrivit au principal d'une main ferme et avec une diction remarquable, une lettre qui respirait les plus beaux sentiments. "Je vois, dit-il, le néant des choses de ce monde, et que nonobstant ma jeunesse il me faut penser à l'autre vie, et me préparer à y entrer d'un moment à l'autre. Pour supporter les souffrances avec patience et pour que le Seigneur m'accorde la résignation d'un parfait chrétien, je ne recommande à vos ferventes prières, car je crains de ne pas être capable de remplir moi-même cet indispensable devoir, et si le Seigneur, dans son infinie bonté, veut bien m'admettre au nombre de ses bienheureux, je le prierai pour vous..." M. Dalcour est mort à Léopold, le 31 avril, et si ce que nous venons de dire ne peut qu'ajouter aux regrets de ceux qui l'ont connu, d'un autre côté, sa conduite ne peut

que consoler ceux qui réfléchissent sérieusement aux grandes choses de l'autre vie.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le roi de Sardaigne vient de conférer à M. Théodore Barran, bien connu de nos lecteurs, la croix de Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Maurice.

— Une nouvelle institution littéraire s'est formée à Montréal, sous le nom "d'Institut Canadien-Français." Les premières élections ont donné le résultat suivant: président, M. Hon. P. J. O. Chauveau; vice-président, M. L. Labroche-Viger; 2^d vice-président, M. F. Pominville; Secrétaire-archiviste, M. J. A. Mousseau; assistant, M. G. F. Deschambault; secrétaire-correspondant, M. Méd. Marchand; trésorier, M. R. Trudeau; assistant, M. H. Murphy; bibliothécaire, M. Hector Fabre; assistant, M. F. Hudon; commission des discussions, MM. Beaudry, Jetté, Harwood, H. Sénéchal et P. Denis; commission de la bibliothèque, MM. P. Garon, L. Girard, J. E. Beaudry, J. A. Gravel, et L. W. Marchand.

— Il doit se tenir prochainement à Bruxelles un congrès international de la propriété littéraire et artistique. Une semblable réunion dans ce ville qui a joui d'une célébrité toute Proudhonnesque, en fait de propriété littéraire, n'est pas un des faits les moins piquants du mouvement social de notre époque. Le président du comité d'organisation est M. Charles Faider, ancien ministre de la justice, avocat général à la cour de cassation, membre de la classe des lettres de l'Académie Royale. Les communications, lettres d'adhésion, etc., doivent être adressées au secrétaire-général, M. Romberg, directeur des affaires industrielles au département de l'Intérieur. Le congrès s'ouvrira le 27 septembre, dans la salle des séances publiques de l'Académie Royale. Voici le programme des questions importantes que l'on se propose d'y traiter:

I.—Le Congrès estime-t-il que le principe de la reconnaissance internationale de la propriété des ouvrages de littérature et d'art, en faveur de leurs auteurs, doit prendre place dans la législation de tous les peuples civilisés?

Est-il d'avis que ce principe doit être admis de pays à pays, même en l'absence de réciprocité?

Est-il d'avis que l'assimilation des auteurs étrangers aux nationaux doit être absolue et complète?

Convient-il d'astreindre les auteurs étrangers à des formalités particulières, pour qu'ils soient admis à invoquer et à poursuivre le droit de propriété, ou doit-il suffire, pour que ce droit leur appartienne, qu'ils aient rempli les formalités requises par la loi de leur pays?

Est-il désirable que tous les pays adoptent, pour la propriété des ouvrages de littérature et d'art, une législation reposant sur des bases uniformes?

II.—Quelle durée convient-il d'assigner à la propriété des ouvrages de littérature et d'art?

Y a-t-il lieu de distinguer entre les diverses catégories de ces ouvrages (œuvres littéraires, compositions musicales, productions des arts du dessin)?

Si cette durée doit s'étendre au-delà de la vie de l'auteur, convient-il d'établir des distinctions pour la durée du droit pendant ce nouveau terme, d'après la qualité des ayants cause (conjoint survivant, enfants, autres héritiers, donataires ou cessionnaires)?

Quelle durée donner au droit de propriété sur un ouvrage posthume? Mêmes questions pour un ouvrage anonyme ou pseudonyme?

Des leçons orales, des conférences, des discours recueillis par la sténographie ou autrement, sont-ils susceptibles d'un droit de propriété?

Le droit de propriété sur le texte original empêche-t-il, avec la même étendue et durant le même terme, le privilège de traduction?

N'y a-t-il point lieu, dans tous les cas, de subordonner la conservation de ce dernier privilège à certaines conditions, comme, par exemple, l'obligation de faire paraître dans un temps déterminé une traduction de l'ouvrage original?

Y a-t-il lieu de soumettre les auteurs d'ouvrages de littérature ou d'art à l'accomplissement de certaines formalités, à raison de leur droit? L'absence de ces formalités détermine-t-elle le droit?

III.—Le droit de représentation des œuvres dramatiques ou musicales est-il indépendant du droit exclusif de reproduction?

Y a-t-il lieu de faire une distinction entre les deux droits pour la durée de la jouissance?

Le droit de propriété des compositions de musique met-il obstacle à l'exécution publique de toute partie de l'œuvre musicale sans le gré de l'auteur, quelle que soit l'importance de l'ouvrage et quel que soit le mode d'exécution?

Le droit de propriété des compositions de musique comprend-il le droit exclusif de faire des arrangements sur les motifs de l'œuvre originale?

IV.—L'auteur d'un dessin, d'un tableau, d'une œuvre de sculpture, d'architecture, ou de toute œuvre artistique, doit-il avoir seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction, par un art semblable ou distinct, sur une échelle analogue ou différente?

Par quels moyens pourrait-on garantir les artistes contre la copie frauduleuse et la contrefaçon de leurs tableaux, œuvres de sculpture, etc.?

Quelles mesures y a-t-il spécialement lieu de prendre contre l'apposition de fausses signatures sur des œuvres d'art?

Le droit de propriété sur les créations des arts du dessin embrasse-t-il aussi les applications qui seraient faites de ces créations par l'industrie ? Des formalités sont-elles nécessaires afin d'assurer la propriété des œuvres artistiques qui ne sont point produites par un mode d'impression ou de gravure ?

V. — Le Congrès estime-t-il qu'il y ait lieu de recommander l'adoption des dispositions suivantes comme se rapportant au but qu'il poursuit, sous réserve des lois de police et d'administration intérieure :

1. L'abolition des droits de douane sur les livres et les œuvres d'art, ou du moins la réduction de ces droits aux taux le plus modéré et leur simplification là où le tarif établit des droits différents par catégories pour les productions littéraires ;

2. La faculté de faire rentrer librement les ouvrages non vendus, entrés en commission à l'étranger ;

3. La réduction des taxes postales sur les imprimés ;

4. L'assimilation aux imprimés des épreuves avec corrections, dans les pays où les règlements établissent une différence ?

— Il vient de s'organiser à Montréal, sous le nom de Société Historique, une association dont le but sera de répandre le goût et la connaissance de l'histoire, des antiquités et de l'archéologie, principalement en ce qui concerne notre pays, de tendre à la stricte vérité historique et de combattre les erreurs qui se propagent trop facilement. Pour cet objet la société se propose de publier des mémoires périodiques, et elle recueillera avec reconnaissance tous les documents, renseignements, curiosités, objets antiques, livres, etc., qu'on voudra bien lui adresser. La première élection a des officiers a donné les résultats suivants : Président, M. le commandeur Vigor ; vice-président, M. R. Bellemare ; secrétaire, M. George Baby ; bibliothécaire, M. L. A. H. Latour.

— L'institut polytechnique a eu le 30 mai, dans une des salles du département de l'instruction publique, sa dernière réunion pour la saison. Cette société est formée sur un plan tout nouveau dans ce pays. On ne peut en être membre sans s'être distingué par quelque ouvrage publié en Canada, ou sans avoir transmis un essai qui ait préalablement été soumis à l'examen de la classe de l'institut, aux objets de laquelle il se rapporte. Il y a trois classes : la classe des sciences, celle des belles-lettres et celle des beaux-arts. Les réunions de cette société peu nombreuse, ont lieu tous les quinze jours et le plus souvent chez quelqu'un des membres ; elles sont employées à des entretiens familiers sur divers sujets littéraires ou scientifiques, et à l'examen des essais soumis ; chaque membre est obligé à tour de rôle de préparer un sujet de discussion et de l'exposer de manière à guider lui-même la conversation. L'entretien de la dernière séance a été fait par M. le Dr. Bibaud, qui a présenté une série d'observations intéressantes sur les organes de la voix. M. J. Lenoir, sur le rapport de la classe des belles-lettres, a été reçu membre ordinaire.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Montréal vient de perdre un jeune savant aussi laborieux qu'aimable et modeste, M. le Dr. Barnston, professeur de botanique à l'Université McGill, l'un des membres les plus actifs de la Société d'histoire Naturelle de cette ville et l'un des rédacteurs du *Canadian Naturalist and Geologist*, excellente revue scientifique à laquelle le *Journal of Education* a emprunté plusieurs articles et plusieurs gravures. M. Barnston avait puissamment contribué à former le musée de la Société d'histoire Naturelle, et il en avait été pendant plusieurs années le conservateur. Tous ceux qui savent apprécier les recherches patientes, et les travaux pénibles de l'homme de science, dans un pays où ils ont été si longtemps payés de tant d'indifférence et qui ont en l'avantage de connaître personnellement M. Barnston, regrettent profondément sa perte bien prématurée, puisqu'il n'avait que vingt six ans.

— M. Edmond Gluckemeyer qui s'occupe depuis longtemps de botanique, a fait présent à l'Université Laval d'un herbier des plantes des environs de Québec, lequel va prendre place dans les riches collections de cette institution.

— Un Canadien-Français du nom d'Alexis St. Martin, qui reçut une balle dans la poitrine à la bataille de Plattsburgh, est depuis plusieurs années le sujet d'expériences très curieuses. Les savans en Amérique ainsi qu'en Europe ont étudié sur lui, au moyen d'une ouverture béante qu'a laissée sa blessure, tous les progrès de la digestion. On a remarqué entre autres choses que le pain chaud ne se digérait jamais. Avis important aux estomacs de tous les âges.

— L'Union Médicale raconte ceci de la dernière séance de l'Académie des sciences : "Beaucoup de personnes causent ici comme dans un lieu où on ne finirait pas, a dit M. le président de sa voix grave. Il faut qu'on se taise et qu'on écoute... ou qu'on n'écoute pas, a-t-il ajouté bien vite ; mais qu'on se taise !"

— On s'occupe beaucoup dans les observatoires, de la description du disque lunaire, ce que l'on appelle *sténographie*. M. de La Rue qui a fait des observations photographiques très minutieuses dans un observatoire situé près de Londres, a constaté que l'action des plumes qualifiées de mers est beaucoup plus lente sur le papier photographique que celui des régions montagneuses, que l'on a appelées du nom du célèbre astronome Tycho-Brahé, d'où il infère : 1o. Que la lune possède une atmosphère

relativement dense ; mais d'une faible épaisseur. 2o. Que la végétation existe à la surface de notre satellite, particulièrement dans les prétendues mers dont il vient d'être question.—(L'Ami des sciences.)

— Le gouvernement français s'est décidé à faire l'acquisition des collections de fossiles de M. d'Orbigny ainsi que de la collection ornithologique, des livres, notes et manuscrits laissés par feu le prince Charles Bonaparte. De pareilles dépenses sont très dépen-sa bien entendues et tout le monde les approuvera, parce qu'elles préservent de la dispersion les trésors scientifiques en les conservant tout entiers à la disposition du public savant.—Union.

— Dans le catalogue des fossiles du musée géologique de la province du Canada, se trouvent plusieurs espèces nouvelles. L'une d'elles porta le nom de Mgr. Moran, qui en a fait la découverte alors qu'il était professeur au séminaire de Québec. Ce fossile appartient au terrain silurien du Canada, au sous-règne des artichues, à la classe des crustacés et au genre *acidaspis* de Murchison, M. Billings lui a donné le nom d'*acidaspis Morani*.

— Les infiniment grands et les infiniment petits paraissent préoccuper également les savants, grâce surtout aux progrès admirables que la photographie est destinée à faire faire à toutes les sciences physiques. *In maximis et in minimis Deus*. Tandis que le ministre de l'instruction publique vient de présenter à l'Empereur la quatrième livraison de l'Atlas céleste de M. Chacornac, M. Berthel vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, pour son application des procédés photographiques aux observations microscopiques. "Le dessin au microscope, ces merveilles du monde invisible, n'avait jamais donné que leur image imparfaite ; seules ont pu contenter une curiosité stérile, si ne pouvait prétendre à retracer, dans leur vérité exacte, les sujets dont le naturaliste sérieux fait son étude. On eût recouru à la photographie, dit la *Revue de l'Instruction Publique* ; mais en Allemagne, en Angleterre, comme en France, les plus coûteux efforts étaient restés infructueux ; soutenu par ses seules ressources et par son zèle pour la science, M. Berthel a cependant résolu le problème. Dans un atlas d'études photographiques, dont il est l'auteur, sont réunies les représentations fidèles des plus imperceptibles éléments de chaque règne de la nature.

L'Atlas céleste de l'observatoire, dit le même journal, qui n'est commencé que depuis trois ans, contient déjà vingt-quatre cartes et a plus de trente-six mille étoiles dont la position et l'éclat sont nettement fixés. Cette monographie du ciel présente un grand intérêt : certaines étoiles décrites par les anciens astronomes ont aujourd'hui disparu du ciel ; d'autres, après avoir brillé d'un éclat vif et passager, se sont éteintes ; un grand nombre ont perdu de leur lumière, ou bien n'ont plus la teinte colorée qui les caractérisait. Plusieurs de ces faits importants laissent quelques doutes dans l'esprit à cause de l'incertitude des anciennes observations. Depuis que le travail est commencé, plusieurs changements sont déjà survenus dans les apparences des étoiles et ont été indiqués. Dans la constellation des poissons, six étoiles obscures depuis 1553, ont disparu. Trois autres étoiles, dans la constellation du capricorne, ne brillent plus au ciel. Enfin, une étoile située dans la constellation du taureau est aussi disparue. Que deviennent les étoiles qui disparaissent ainsi sans la permission de l'observatoire ? Si Scarron vivait, il ferait un joli sonnet sur l'instabilité des choses humaines justifiée par celle de la route céleste.

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

— Queique grande que soit la centralisation de Paris, on aurait tort de croire que les villes des départements ne jouent pas un grand rôle dans le mouvement intellectuel de l'époque. Plusieurs d'entre elles tiennent chaque année des expositions où les plus grands artistes ne dédaignent point d'envoyer leurs tableaux. Celle qui vient de s'ouvrir à Bordeaux sous la direction de la société des "Amis des Arts" a en outre des tableaux de MM. Drouyn, de Guernon et autres, peintres bordelais d'un grand mérite, des toiles d'Engèle Delacroix, Decamps, Isabey, Gudin, Diaz, Rosa Bonheur, etc. La Belgique et la Hollande y ont eu aussi de nombreux représentants. A Dijon il y aura une exposition universelle qui s'ouvrira le 20 juin prochain. Les objets des beaux-arts y seront placés dans une salle à part, et l'exposition terminée, mis en loterie. Une grande exposition des arts et de l'industrie doit avoir aussi lieu à la Haye avec l'approbation du roi de Hollande.

— L'exposition annuelle de l'agriculture et de l'industrie du Bas-Canada, s'ouvrira à Montréal le 24 et le 30 de septembre, et le 1er d'octobre prochains. Le comité local après avoir examiné diverses propositions qui lui ont été soumises, a dû se décider pour les terrains et la gare du chemin de fer à la Pointe St. Charles, où s'est tenue l'exposition l'année dernière. La difficulté de réunir un édifice convenable pour l'exposition de l'industrie à un terrain assez vaste pour l'exposition agricole, a déterminé cette décision.

— Litz, le célèbre pianiste, vient d'être reçu solennellement dans la confrérie de l'ordre de St. François d'Assises. Vieuxtemps, le violoniste, et Thalberg, qui partage avec Litz le sceptre du piano, sont à donner des concerts à Toronto où ils ont joué. Ils sont attendus prochainement tous deux à Montréal, où ce dernier a donné déjà plusieurs concerts l'année dernière.

— Les ventes de collections de tableaux, d'objets d'arts, de curiosités, font fureur en Europe dans ce moment. Tous les tableaux, le mobilier et les choses précieuses amassées par la célèbre tragédienne Rachel se sont vendus à des prix fabuleux ; et, malheureusement, ce ne sont pas toujours les œuvres d'art qui excitent le plus le fanatisme des acheteurs. De prétendues antiquailles, des curiosités qui ne sont curieuses que par l'acharnement qu'on met à se les disputer, obtiennent plus d'attention, malheureusement, que les tableaux ou les statues de jeunes artistes de mérite qu'on laisse végéter et mourir dans leur atelier. Les amateurs et les connaisseurs eux-mêmes sont coupables de ce crime au plus haut degré : les tableaux de quelque peintre hollandais du 3ème ordre, devenus rares, auront toujours à leurs yeux plus de valeur qu'une peinture vraiment belle d'un jeune artiste contemporain. Mais rien n'a égalé le succès qu'a eue la collection de tabatières de tout genre que le chanteur Lablache n'a laissée après lui. Cet amour du bric-à-brac est soufleté, avec esprit, dans les vers suivants de Reboul, le poète-boulangier de Ni-mes :

Quelle bizarrerie aujourd'hui nous travaille ?
Le siècle novateur adore l'antiquaille !
Un meuble verrouillé se vend à beaux deniers ;
Pour orner les salons, on vide les greniers.
Une lame rouillée, un débris de vieux vase,
Captivent les esprits et provoquent l'extase.
Il faut qu'un beau tableau soit un peu dévasté,
Rien ne vaut, en fait d'art, rien que la vétusté.
Le plus petit grimaud se fait archéologue,
Il a son cabinet avec son catalogue.
Admirez ce tesson, car c'est là qu'autrefois,
Les marmitons romains faisaient cuire leurs pois !
Ce bouclier d'Annibal protégea la personne,
Quand, près de Roquemaure, il traversa le Rhône ;
Il fut trouvé jadis avec ces trois flacons,
Pleins du fameux vinaigre à dissoudre les monts.
Ce miroir de métal est celui de Poppée,
Dame de sa parure à toute heure occupée.
Voici de Damoclès le glaive suspendu ;
Il tenait par un fil ; mais le fil s'est perdu,
C'est une pièce rare, une pièce classique,
Qui mit beaucoup de gens en frais de rhétorique.

ANNONCES.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

ET

AUX INSTITUTEURS.

MM. les Commissaires d'Ecole et les Instituteurs trouveront à la Librairie de M. J. B. Rolland, d'excellentes collections de Livres propres à être donnés en récompenses, aux examens. La Librairie de M. Rolland est en outre des mieux pourvues de fournitures d'école et ses prix sont aussi des plus réduits.

Montréal, 31 mai 1858.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

ET CHEZ

TOUS LES LIBRAIRES :

RAPPORT

Du Surintendant de l'Instruction Publique
pour le Bas-Canada

POUR L'ANNÉE 1856.

PRIX : 25 Cents ; Avec un Elegant Couvert en
Toile : 50 Cents.

BEAUCHEMIN & FAYETTE, LIBRAIRES ET RELIEURS,

No. 127, Rue Saint Paul, No. 127,

EN VENTE CHEZ CES LIBRAIRES

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE,

720 vol. élégamment cartonnés.

PRIX : \$ 50.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

A MONTREAL,

ET CHEZ LES

PRINCIPAUX LIBRAIRES

DE MONTREAL ET DE QUEBEC :

LE

" JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,"

ET

"The Journal of Education,"

POUR 1857.

Les deux journaux reliés en un volume avec un élégant couvert : \$2.00
en toile..... 1.50
Chaque journal séparé avec couvert en toile..... 1.50
Chaque journal séparé cartonné..... 1.50

On trouvera ces recueils très propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Ecoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'Ecole et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une RÉDUCTION DE VINGT POUR CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, Ecuyer, Agent du Département à Québec. Les personnes, qui se proposent d'en acheter, feront bien d'en venir leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en magasin qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radgier, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux en à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement donne tous les cas, et payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences et aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze cent par ligne, pour chaque insertion subséquente, payant le d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et habilement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les annonces seront aussi d'écrire leur adresse habilement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vinc.